

CÉGEPS

C'est la fin du programme arts et lettres

La littérature n'est plus qu'une « option » dans le nouveau programme culture et communication

LISA-MARIE GERVAIS

Exit le programme collégial arts et lettres, bonjour culture et communication. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a officiellement approuvé le 18 avril dernier le nouveau programme d'études préuniversitaires qui devra entrer en vigueur dès l'année scolaire 2015-2016 dans tous les cégeps du Québec. Un changement pas seulement cosmétique qui suscite déjà de vives réactions.

Culture et communication a pour objectif de « donner à l'élève une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale » afin de lui permettre de poursuivre à l'université dans les domaines des « arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation ou des communications », précise-t-on dans le document explicatif du programme, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

A la lecture de ce document au jargon hermétique, quelques nouveautés. On constate d'abord d'emblée que la littérature devient une « option » (profil) aux côtés de six autres (théâtre, arts, médias, langues, multidisciplinaire et cinéma). La formation spécifique de ce nouveau programme est aussi bonifiée de 30 heures pour un total de 705 heures, rattrapant presque totalement l'écart avec d'autres programmes comme sciences de la santé et sciences humaines.

Quoi d'autre ? On y lit, entre les lignes, une volonté plus ferme du gouvernement d'insister sur l'histoire dans ce programme qui ne comptait aucun cours obligatoire (ni en formation générale ni en formation spécifique). « Dans les sondages auprès des étudiants, une des lacunes qui est ressortie est les connaissances générales en histoire. Les jeunes pou-

AUJOURD'HUI



Les Sports · Le Canadien perd en prolongation à Ottawa et risque maintenant l'élimination. *Page B 6*

Le Monde · Pakistan : les attentats contre les partis politiques se poursuivent à quatre jours du scrutin. *Page B 7*

Culture · La France et le clip *College Boy*: Xavier Dolan rétorque à la présidente du Conseil supérieur de l'audiovisuel. *Page B 9*



Avis légaux..... B 8

Décès..... B 4

Météo..... B 6

Mots croisés..... B 6

Petites annonces..... B 4

Sudoku..... B 2

Opération charme à Chibougamau

« Le Nord pour tous » n'est pas qu'un slogan, affirme Pauline Marois, mais plusieurs questions demeurent encore sans réponse

JESSICA NADEAU
à Chibougamau

ROBERT DUTRISAC
Correspondants parlementaires à Québec

Pauline Marois a beau répéter que son projet de Nord pour tous n'est « pas qu'un simple slogan », son gouvernement n'a pas encore de stratégie officielle et n'est toujours pas en mesure de dire, au-delà des investissements de 866 millions, comment seront déterminées les cibles de conservation du territoire, ni sur quel modèle d'affaires on développera ces infrastructures.

Entourée de cinq ministres et de deux députés de la région, la première ministre Pauline Marois tenait à marquer le coup et à rassurer les élus locaux et les représentants de l'industrie, que l'on comptait par dizaines au club de golf de Chibougamau.

« La forte présence des membres du gouvernement marque notre volonté de soutenir et d'appuyer les communautés, a affirmé Pauline Marois. Le développement nordique, on y croit. »

La première ministre a annoncé la création du Fonds de développement nordique, qui bénéficiera d'investissements de plus de 800 millions de dollars pour les infrastructures publiques, « des fonds qui sont provision-

nés, disponibles et prévus dans les budgets », a-t-elle répété fièrement.

Le gouvernement n'a pas précisé le détail de ces investissements, affirmant qu'ils permettraient d'assurer « la construction d'infrastructures routières, de logements sociaux, de

VOIR PAGE A 10 : CHIBOUGAMAU

Lire aussi · La vision péquiste du développement minier nordique mécontente les écologistes et les industriels. *Page A 4*

Redevances minières : Changement de cap. L'éditorial de Josée Boileau. *Page A 8*



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil national de recherches du Canada, John McDougall, au cours de la conférence de presse annonçant la nouvelle orientation industrielle de l'organisme scientifique, mardi, à Ottawa.

RECHERCHE

Priorité aux retombées industrielles

Des voix s'élèvent pour dénoncer le virage du Conseil national de recherches du Canada

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Entreprises, manifestez-vous ! C'est le message qu'a envoyé mardi le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) en annonçant que son virage industriel était bien entamé. Il privilégiera désormais la recherche dont les retombées commerciales sont immédiates, et s'inspirera des besoins exprimés par l'industrie pour donner la priorité à ses champs d'activité. Cette réforme fait bondir de nombreux chercheurs qui mettent en garde contre le risque de délaisser la recherche fondamentale.

« Nous avons bon espoir que les changements mis en place feront du CNRC un partenaire de l'industrie beaucoup plus attirant et valable, a déclaré son président, John McDougall. Pour accomplir ceci, nous effectuons un virage au CNRC, passant d'une approche axée sur la recherche fondamentale et la découverte scientifique à une approche beaucoup plus focalisée sur la recherche et le développement. Ce faisant, nous faisons du CNRC une organisation qui a la capacité d'avoir un impact positif immédiat sur

VOIR PAGE A 10 : RECHERCHE

81^E CONGRÈS DE L'ACFAS

Emploi-Québec, une porte d'entrée vers les agences controversées de location de personnel

ISABELLE PORTER
à Québec

Emploi-Québec contribue à l'essor des agences de location de personnel en affichant leurs offres sur son portail Web. Confus, des gens se font ainsi recruter malgré eux dans des emplois plus précaires.

Après le site Web Kijiji et d'autres portails comme Jobboom, le site d'Emploi-Québec est la principale porte d'entrée des gens vers ces agences, a révélé mardi le professeur de l'INRS Mircea Vultur lors d'une présentation à l'Acfas.

Phénomène grandissant dans le monde du travail, les agences de location de personnel sont controversées parce qu'elles permettent aux entreprises de se soustraire aux syndicats et à toutes sortes d'obligations.

M. Vultur et son collègue Jean Bernier de



SOURCE RDI

Le secteur de la transformation alimentaire figure parmi ceux qui ont le plus recours aux agences de location de personnel, auxquelles s'adressent de nombreux immigrants.

VOIR PAGE A 10 : AGENCES

Lire aussi · Du curcuma en nanoparticules. *Page A 5*

CONCOURS ÉPARGNEZ GR00 000\$

À GAGNER: 100 000 \$ EN ARGENT

Pour chaque tranche de 1 000 \$ investie dans un produit d'épargne ou de placement Desjardins d'ici le 29 juin, vous obtenez une chance de gagner:

- 1 prix de 100 000 \$ à raison de 10 000 \$ par année pendant 10 ans
- 13 prix secondaires de 1 000 \$

Renseignez-vous auprès de votre conseiller Desjardins.

1 800 CAISSES
desjardins.com/epargnezgros



Desjardins
Gestion de patrimoine

Coopérer pour créer l'avenir

ACTUALITÉS

Le commis voyageur



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Encore une fois, le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, se retrouve à l'étranger pour défendre d'abord et avant tout les intérêts de l'industrie des sables bitumineux. En tournée en Europe du 6 au 10 mai, il a pour mission de convaincre ses interlocuteurs de l'iniquité du projet de Directive sur la qualité des carburants de l'Union européenne.

À la fin d'avril, il était à New York et à Washington pour y parler emplois et sécurité énergétique. En mars, il était à Chicago et à Houston. Son but: persuader le gouvernement Obama à donner le feu vert à l'oléoduc Keystone XL, nécessaire au transport du bitume albertain vers le golfe du Mexique.

Les efforts de M. Oliver ne surprennent personne. Les conservateurs ont toujours été des alliés indéfectibles de l'industrie pétrolière, et en particulier des sables bitumineux. Leur porte lui est d'ailleurs ouverte. Selon l'Institut Polaris, il y a eu, entre 2008 et 2012, plus de 2700 rencontres entre des lobbyistes du secteur du pétrole et du gaz et des représentants du gouvernement fédéral.

Les intérêts de l'industrie des sables bitumineux et ceux, dans une moindre mesure, de l'ensemble du secteur des ressources ont dicté la politique environnementale des conservateurs depuis leur arrivée au pouvoir. Ils interprètent volontiers toute demande d'action en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) comme une critique voilée contre cette industrie.

Eux préfèrent lui faire la part belle. En fait, toute la politique économique et budgétaire conservatrice dépend largement du succès de cette industrie. Les revenus du gouvernement sont fortement influencés par les fluctuations du prix des matières premières et, en particulier, du bitume.

On comprend mieux, dans ce contexte, l'impatience d'Ottawa à trouver des débouchés. Mais voilà, l'accès aux marchés n'est pas toujours aisé, ce qui exerce une pression à la baisse sur les prix. Les pipelines qui transportent le brut vers les raffineries américaines ne fournissent pas à la tâche, d'où l'importance accordée au projet Keystone XL. Il y a toujours les marchés asiatiques, mais sans accès à la mer, l'Alberta dépend de la bonne volonté de ses voisins.

L'incertitude qui entoure le projet Keystone XL depuis environ deux ans est en grande partie responsable de l'intérêt du gouvernement pour le pipeline Northern Gateway, qui doit transporter le bitume de l'Alberta vers Kitimat, en Colombie-Britannique. C'est aussi ce qui explique pour une bonne part les changements apportés l'an dernier au processus d'évaluation environnementale.

◆ ◆ ◆

Depuis deux ans, le ministre Oliver consacre donc une grande partie de son temps à vendre les sables bitumineux. Ou, devrait-on dire, à défendre cette source d'énergie auprès des Américains et des Européens.

Un gouvernement a le devoir de tout mettre en œuvre pour protéger ce qu'il estime être les intérêts nationaux de son pays. La question est de savoir si ceux du Canada sont bien servis par une défense des sables bitumineux assortie d'un retrait du Protocole de Kyoto et d'une politique attentiste en matière de réduction des émissions de GES. Le Canada est maintenant considéré comme un cancre en matière d'environnement.

M. Oliver a beau protester, ce contre quoi il se bat n'est pas un refus des exportations canadiennes d'énergie, mais d'une ressource en particulier, dont la mauvaise réputation est renforcée par la politique environnementale de son propre gouvernement.

Cette réalité ne changera pas parce qu'il adoucit les angles, embellit le portrait ou présente les sables bitumineux comme une ressource renouvelable au détour d'un document signé en Israël. Les sables bitumineux ont une lourde empreinte écologique et leur développement tel qu'il se fait actuellement n'est pas durable.

◆ ◆ ◆

La résistance ne se fait pas sentir qu'à l'étranger. Concilier environnement et développement énergétique est au cœur de la campagne électorale en cours en Colombie-Britannique. Et les deux partis susceptibles de gagner n'entendent pas donner carte blanche aux pétroliers.

La première ministre sortante, la libérale Christy Clark, a déclaré cette semaine au *Globe and Mail* que sa province n'avait pas besoin de l'Alberta pour contribuer au développement économique du pays. M^{me} Clark, qui mise sur l'exploitation du gaz naturel liquéfié, avait déjà formulé cinq conditions pour accepter le passage vers le Pacifique de l'oléoduc Northern Gateway. Elle estime que ces conditions n'ont toujours pas été remplies.

Son adversaire néodémocrate, Adrian Dix, a lancé un avertissement d'un autre genre lors de sa rencontre avec le *Globe*. Il ne veut pas que l'examen des projets énergétiques traîne en longueur, mais cela ne doit pas être au prix de la participation du public. L'acceptabilité sociale des projets est essentielle, dit-il.

Les conservateurs fédéraux ne pourront pas indéfiniment ignorer ces signaux. Ils détiennent la majorité des sièges dans cette province et espèrent prendre plusieurs des nouvelles circonscriptions qui seront créées d'ici 2015. Faire passer l'environnement au second plan pourrait finir par se faire à leurs propres dépens.

Khadir charge Proaction et consorts

La Fédération de la santé et des services sociaux appuie la demande de moratoire sur les projets d'optimisation de Québec solidaire

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Pour restaurer la qualité des soins, mais aussi des milieux de travail, le ministre de la Santé Réjean Hébert doit décréter un moratoire sur les projets d'optimisation de la firme Proaction et de ses semblables, ont scandé mardi le député de Québec solidaire Amir Khadir et la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

Méfiance, sentiment de persécution et de harcèlement, niveau élevé de détresse psychologique: les travailleuses sociales et techniciennes en services sociaux du CSSS de la Pointe-de-l'Île souffrent d'un climat de travail délétère depuis le passage de Proaction, selon une étude interne dont *Le Devoir* a obtenu copie.

«Il faut mettre fin à une dérive qui nuit non seulement à la qualité du milieu de travail, mais surtout à la qualité des soins», a lancé Amir Khadir en conférence de presse à l'Assemblée nationale mardi.

Selon Nadine Lambert, vice-présidente de la FSSS-CSN, les firmes privées instaurent des méthodes qui «entrent en contradiction avec nos codes de déontologie».

Détresse psychologique

Au CSSS de la Pointe-de-l'Île, le passage de Proaction a laissé des séquelles chez des travailleuses sociales et des techniciennes en travail social. Le syndicat a mené une enquête interne qui décrit un climat de travail malsain. Une intervenante, se confiant par lettre, écrit: «J'ai pleuré toute la fin de semaine.» Une autre: «Est-ce normal d'avoir la nausée le matin quand tu vas travailler? Est-ce normal d'avoir une seule envie, celle de démissionner?»

«Avant, je me préoccupais de savoir si j'avais la bonne approche envers le client, mais maintenant, je me demande seulement si je vais réussir à remplir la grille», confie une autre intervenante. Les grilles utilisées par Proaction minuent le temps nécessaire à chaque intervention.

Le syndicat, dans le document d'analyse, parle de «détresse psychologique» et d'un «sentiment de harcèlement et de peur».

D'ailleurs, aux côtés de la FSSS et d'Amir Khadir, l'ergothérapeute Louise Desmarais est venue confier avoir pris sa retraite un an et demi plus tôt que prévu. «Je faisais de l'insomnie, j'avais des migraines... J'aurais pourtant voulu pouvoir continuer plus longtemps.»

La direction du CSSS de la Pointe-de-l'Île tient à préciser que cette étude «a été menée chez 5 % des employés». Toutefois, la direction, préoccupée par les résultats, a convenu avec le syndicat de déposer un plan d'action d'ici le 11 juin. «Nous n'avons pas de regret d'avoir fait appel à Proaction», dit Hélène Barral, directrice de la qualité et des communications, car nous n'avons quasiment plus de liste d'attente en soins à domicile.»

Des contrats remis en question

Selon l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, Proaction cumule au moins 15 millions de dollars en contrats avec le réseau de la santé, dont plusieurs accordés de gré à gré.

«Cette firme, qui n'a aucune compétence en



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Pour le député de Québec solidaire Amir Khadir, «il faut mettre fin à une dérive qui nuit non seulement à la qualité du milieu de travail, mais surtout à la qualité des soins».

Deux ans de lobbyisme

Fondée en 2004, Proaction International a percé le réseau de la santé en 2009. De 2008 à 2010, la firme a mandaté le lobbyiste Martin Daraïche

pour «positionner l'entreprise auprès du gouvernement (MSSS) pour proposer des solutions visant l'amélioration de la productivité des établissements de santé dans le but éventuel d'obtenir un contrat». Ancien conseiller politique de Nathalie Normandeau et de Jean Charest, aujourd'hui as-

socié chez National, M. Daraïche a déjà représenté l'Association pétrolière et gazière du Québec. C'est aussi lui qui avait fait des représentations à Québec pour le compte de Smart Technologies, une compagnie de tableaux blancs interactifs destinés entre autres aux écoles.

santé, semble avoir accaparé le système, on ne sait pas par quel hasard», dénonce Amir Khadir.

À la période des questions, il a questionné le ministre Nicolas Marceau sur un «dîner» avec le président de Proaction Denis Lefebvre. En effet, sur le réseau social Facebook, M. Lefebvre affirme avoir participé à un «dîner avec le ministre des Finances» le 25 mars. À la demande du *Devoir*, l'attachée de presse de Nicolas Marceau a vérifié l'agenda du ministre. Elle nie fermement toute rencontre: «[...] ni ce jour-là ni les autres. Le ministre ne reconnaît pas non plus cette personne en photo. Il n'y a eu ni dîner ni rencontre. Le ministre serre beaucoup de mains...», indique Mélanie Malenfant.

En novembre, Réjean Hébert a demandé au MSSS d'analyser les contrats accordés à Proaction. Un processus qui «suit son cours», indique son attachée de presse Ariane Lareau.

«Ça fait six mois que le ministre a promis de faire le point. Les ratés se multiplient. J'invite le ministre à agir», presse Amir Khadir.

Une pétition lancée le 29 avril par l'APTS réclame un «moratoire» sur les projets d'optimisation dans le réseau de la santé. Elle a récolté 784 noms jusqu'à maintenant.

Proaction n'a pas rendu les appels du *Devoir* mardi.

Le Devoir

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR EST UNE MORT PROVOQUÉE

Le Collectif de Médecins
du Refus Médical
de l'Euthanasie dit :

NON TUER n'est pas un soin

Protégeons les plus vulnérables

Seulement 30% des patients en fin de vie ont accès aux soins palliatifs*

vivredignite.com
soignertoujours.com

COLLOQUE LE 11 MAI

Centre Mont-Royal, 2200 rue Mansfield, Montréal.
Métro Peel. 8 h 30 à 12 h 45

refusmedical.blogspot.ca

COLLECTIF DE
MÉDECINS DU
REFUS MÉDICAL
DE L'EUTHANASIE



*Institut National de Santé Publique du Québec

ACTUALITÉS

La loi du budget envoyée en comité

Ottawa — Le projet de loi budgétaire a été adopté par les conservateurs, mardi, pour poursuivre son étude parlementaire en comité. Le gouvernement a voté à 153 voix pour adopter en deuxième lecture le premier projet de loi de mise en œuvre de son budget 2013, contre 125 néodémocrates, libéraux et bloquistes qui s’y sont opposés. Le projet de loi C-60 a été déposé il y a une semaine. Le gouvernement a imposé le bâillon quelques jours plus tard, réduisant ainsi son étude aux Communes à six jours de débats. Le ministre des Finances a précisé que C-60 serait étudié par différents comités parlementaires afin que chaque volet soit analysé par le comité pertinent. C’est le comité des finances qui fera cette répartition lors de sa prochaine réunion. C-60 détaille la réforme du programme des travailleurs temporaires étrangers, de même que la fusion de l’Agence canadienne du développement international avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international; comprend aussi des dispositions qui permettront au Conseil du trésor de surveiller les négociations collectives des sociétés d’État; et met en œuvre les diminutions de tarifs douaniers pour certains produits et les augmentations sur d’autres provenant de 72 pays.

Le Devoir

Une nouvelle espèce de dinosaure

Toronto — Des scientifiques canadiens ont identifié une nouvelle espèce de dinosaure à tête en forme de dôme, qui peuplait jadis les plaines du sud de l’Alberta. La découverte de l’*Acrotholus Audeti* vient étayer la thèse voulant que la planète fût peuplée d’espèces de dinosaures beaucoup plus variées qu’on ne le croyait. L’herbivore à deux pattes arriverait à peine à la hauteur du genou d’un humain et il pesait environ 40 kilos, des mensurations qui s’apparentent à celles d’un berger allemand. Les détails de l’étude ayant mené à cette trouvaille ont été publiés mardi dans le magazine *Nature Communications*. L’auteur principal de la recherche, David Evans, estime que la petite taille du spécimen est intéressante sur le plan scientifique. Selon M. Evans, conservateur en paléontologie des vertébrés au Musée royal de l’Ontario, il s’agit d’une pièce importante du puzzle pour ceux qui cherchent à établir l’histoire des dinosaures, de leur apparition à leur déclin.

La Presse canadienne

ALLOCATIONS DE LOGEMENT

Les sénateurs Brazeau et Harb devront rembourser des dizaines de milliers de dollars

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Après trois mois d’enquête, la vérification commandée par le Sénat aurait permis de déterminer que deux sénateurs ont empêché des dédommagements en frais de résidence auxquels ils n’avaient pas droit, et ceux-ci se feraient ordonner de rembourser des dizaines de milliers de dollars. Mais peu importent les conclusions du rapport, attendues jeudi, l’opposition refuse de se contenter d’un examen du Sénat sur ses propres membres et réclame que la GRC soit chargée du dossier.

Le réseau CTV a rapporté que le sénateur libéral Mac Harb et l’indépendant Patrick Brazeau seront blâmés par l’enquête de Deloitte, qui doit être déposée jeudi au comité sénatorial qui l’avait commandée. Les sénateurs seraient appelés à rembourser respectivement plus de 100 000\$ et 30 000\$.

Ni l’un ni l’autre n’a rappelé

Le Devoir mardi. Mais, intercepté par la CBC, le sénateur Harb a rétorqué que le reportage de CTV était «complètement faux» et qu’il contenait «de fausses informations».

M. Harb a été député d’Ottawa pendant 15 ans avant d’être nommé au Sénat. Il possède quelques demeures à Ottawa, de même qu’une maison à Pembroke — laquelle a été déclarée comme résidence principale, ce qui lui a permis de toucher des allocations de logement puisque ce domicile est situé à plus de 100 kilomètres de la capitale. Cette maison est désormais en vente, car le sénateur a perdu son droit à la vie privée depuis qu’il fait les manchettes, a-t-il déploré. M. Brazeau déclarait quant à lui habiter Maniwaki. Il a également une maison à Gatineau.

Une enquête de la GRC

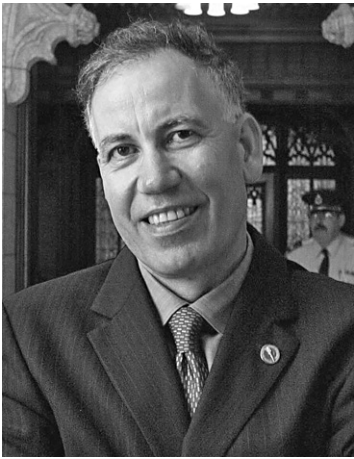
Aux Communes mardi, les néodémocrates ont mis en doute la légitimité d’une enquête du Sénat sur ses propres membres. «Est-ce qu’ils vont en-



ADRIAN WYLD PC

Patrick Brazeau

voyer un message clair à leurs amis du parti du Sénat et référer au plus vite tous ces cas de fraude à la GRC?», a lancé Alexandre Boulerice aux conservateurs. Une demande reprise par le chef bloquiste Daniel Paillé, qui réclame que les fautifs se voient imposer des sanctions. «Sinon, c’est l’exagère jusqu’à ce que je me fasse pagner». C’est pas de même que ça marche!»



FRED CHARTRAND PC

Mac Harb

Le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan, n’a pas répondu à la demande, affirmant uniquement que le gouvernement s’est engagé «à veiller à ce que toutes les dépenses soient appropriées» et ajoutant qu’il s’attend «à ce que tout l’argent réclamé octroyé à tort soit remboursé après la vérification».

Au Sénat, ni le président du

bureau de la régie interne, le conservateur David Tkachuk, ni les communications n’ont voulu répondre au reportage de CTV. Le rapport doit être déposé au bureau de la régie interne jeudi. Les sénateurs décideront alors s’ils le rendent public.

D’ici là, le chef libéral Justin Trudeau réserve ses commentaires, arguant ne pas en connaître les conclusions. Est-ce qu’une enquête du Sénat suffit? Le sénateur Harb pourrait-il être expulsé du caucus s’il a fraudé? «On verra en temps et lieu», a-t-il dit.

L’enquête se penchait aussi sur le cas du conservateur Mike Duffy. Celui-ci a déjà remboursé 90 000\$, reçus pour une demeure à l’Île-du-Prince-Édouard.

Sa collègue Pamela Wallin aurait quant à elle repayé une «somme considérable», mais les enquêteurs, toujours insatisfaits, prendraient plus de temps pour étudier ses dépenses, selon CTV.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La ministre Agnès Maltais a annoncé à la fin avril les grandes lignes des modifications à l’aide sociale qui doivent entrer en vigueur le 1^{er} juin.

COUPES À L’AIDE SOCIALE

« On n’a pas le cœur à la fête »

Des groupes de défense des personnes assistées sociales sortent déçus d’une nouvelle rencontre avec la ministre Maltais

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Triste, triste Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, soupirait hier Amélie Châteauneuf, porte-parole du Front commun des

personnes assistées sociales, à sa sortie d’une rencontre avec la ministre de l’Emploi et de la Solidarité, Agnès Maltais.

«On n’a pas trop, trop le cœur à la fête», a-t-elle dit mardi, déçue, comme ses homologues du Collectif pour un Québec sans pauvreté, que la ministre soit apparemment demeurée inflexible sur les changements qu’elle entend apporter au régime de prestations d’aide sociale. Depuis le début d’avril, où M^{me} Maltais a annoncé les grandes lignes de ces modifications qui doivent entrer en vigueur le 1^{er} juin, rien ne semble avoir changé.

«Nous sommes indignés, outrés, déçus, en colère, et tout ce que vous voulez», a dit Serge Petitclerc, du Collectif pour un Québec sans pauvreté. «aucun détail de plus, on ne sait toujours pas combien de places il y aura dans les ressources en emploi, où iront les enfants si les parents sont en parcours d’emploi», a affirmé M^{me} Châteauneuf, qui croit toujours que les modifications proposées ne feront que retourner des gens dans une pauvreté encore plus grande.

«C’est le retour du bâton!», ajoute M. Petitclerc, qui affirme que l’entretien de mardi n’a pas été «très agréable». Les modifications doivent cibler

deux catégories de prestataires qui perdront l’allocation mensuelle de 129\$ pour «contrainte à l’emploi»: les bénéficiaires de 55 à 57 ans et des familles avec un enfant de moins de cinq ans. En plus, de nouvelles règles encadreront le versement de l’allocation d’hébergement pour les toxicomanes en traitement.

Pas d’ouverture

La ministre Agnès Maltais a réagi à cette sortie, où le Front commun a même demandé sa démission, en déplorant la fermeture des groupes, alors qu’elle entend améliorer le sort des personnes démunies en les retournant sur le marché du travail. «J’ai répondu à toutes leurs questions, mais ils veulent que rien ne change», a déclaré M^{me} Maltais mardi dans certains médias. «Moi, j’ai demandé à Emploi Québec de changer ses pratiques. On va sortir des gens de l’aide sociale et les amener à briser le cercle de la pauvreté. C’est ça, l’esprit. Et ils veulent que rien ne change. Même dans les centres de traitement en toxicomanie. Ça n’a pas de sens.»

M^{me} Maltais doit aussi bonifier la prestation pour personnes seules.

Le Nord pour tous : le PQ mécontente les écologistes et les industriels

ALEXANDRE SHIELDS JESSICA NADEAU

Les groupes environnementaux ne sont pas rassurés par le dévoilement mardi de la vision péquiste du développement minier nordique. Ils estiment que ce nouveau Plan Nord se résume surtout à un engagement en faveur des infrastructures dont l’industrie a besoin. Le lobby minier a pour sa part répété qu’il s’opposait à la volonté du gouvernement de protéger 50% du territoire situé au nord du 49^e parallèle.

«C’est une annonce qui se limitait à ventiler des dépenses en infrastructures. Si c’est ça, leur vision du développement nordique, c’est un recul, a laissé tomber la directrice québécoise de l’Initiative boréale canadienne, Suzanne Méthot. On a étudié toute la question de la planification écologique, on n’a pas précisé comment le développement pourra se faire de façon à protéger l’environnement. Ce que j’ai entendu, c’est: “On va investir 800 millions dans les infrastructures.”»

Pour l’essentiel, les engagements en matière de protection du territoire nordique du Québec pris par les libéraux ont été répétés mardi par le gouvernement Marois. On s’engage ainsi à offrir une certaine forme de protection à la moitié d’une zone de 1,2 million de kilomètres carrés, mais seulement en 2035. D’ici 2020, des aires protégées doivent couvrir 20% de ce territoire.

Rassurer les minières

Mais M^{me} Méthot estime que les péquistes ont surtout voulu, avec leur «Nord pour tous», rassurer les minières quant aux possibilités de développement. Elle a ainsi soutenu que les groupes environ-

nementaux se sont vu refuser deux demandes de rencontres avec des représentants du gouvernement pour discuter de la protection du territoire nordique. «Le gouvernement a passé du temps à discuter avec l’industrie, mais pas avec les gens de l’environnement», a-t-elle affirmé. Elle a du même souffle déploré l’absence du ministre du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, lors de l’annonce de mardi.

«Protéger 50% du territoire nordique est un objectif louable qui doit permettre d’atteindre un réel équilibre entre le développement et la conservation du territoire. Mais le gouvernement ne nous présente aucune feuille de route pour parvenir [à protéger 50% du territoire], a aussi dénoncé Nature Québec par voie de communiqué. Pourtant, la planification écologique du territoire est un outil essentiel à mettre en place pour s’assurer que nous ne protégerons pas les miettes laissées par l’industrie minière ou forestière.»

Fausse route

Le lobby minier juge pour sa part que le gouvernement fait fausse route en voulant soustraire 50% du territoire de toute activité industrielle lourde. «Pas un pays ne va rayer du développement 50% de son territoire», a laissé tomber Philippe Cloutier, président de l’Association d’exploration minière du Québec. La Fédération des chambres de commerce du Québec est elle aussi déçue. «Nous croyons dans la protection de l’environnement, mais une approche plus scientifique et moins aléatoire aurait été nécessaire et il ne faut pas que l’économie en fasse indument les frais», a dit sa présidente, Francoise Bertrand.

Le Devoir

Radio Ville-Marie

91,3 fm Montréal

● 89,3 FM Victoriaville

● 89,9 FM Trois-Rivières

● 100,3 FM Sherbrooke

● 104,1 FM Rimouski

● 1350 AM Gatineau

18^e Radio-don

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI

Objectif : 140 000\$

1-855-212-2020

Avec Marcel Leboeuf et Jean-Marc Chaput

Commanditaire officiel

LES RÉSIDENCES

GROUPE SAVOIE

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard

Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

C'est à l'institut psychiatrique Philippe-Pinel que Max a trouvé la médication adéquate pour à la fois soigner la psychose de sa maladie bipolaire et cesser de consommer de la drogue et de l'alcool.

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Drogue et maladie mentale : un cocktail explosif

CAROLINE MONTPETIT

Max avait consommé du cannabis et de la cocaïne, il y a cinq ans, lorsqu'il a poignardé une inconnue en pleine rue en espérant calmer les voix qui le hantaient en permanence.

Et c'est au cours du séjour à l'institut psychiatrique Philippe-Pinel qui a suivi qu'il a trouvé la médication adéquate pour à la fois soigner la psychose de sa maladie bipolaire et cesser de consommer de la drogue et de l'alcool.

La personne qu'il a attaquée a survécu. Depuis quelques mois, Max, qui a aujourd'hui 28 ans, vit en appartement supervisé. Il joue au hockey et est en recherche d'emploi. «*Avant, j'aurais été incapable de donner cette entrevue*», dit-il. À l'occasion de la semaine de la santé mentale, Max a accepté de partager son histoire, en compagnie de responsables de la clinique Cormier-Lafontaine, qui traite conjointement la toxicomanie et les problèmes de santé mentale.

Effets pervers

Cette approche tente de contrer certains effets pervers du système qui faisaient en sorte que des personnes toxicomanes étaient exclues des soins de santé, et que les malades ne pouvaient pas bénéficier de soins de désintoxication.

«*Souvent, on demandait à un patient de cesser de consommer pendant au moins six mois pour faire une bonne évaluation*

de son état de santé mentale. On faisait abstraction du fait que c'est difficile de cesser de consommer pour n'importe qui», expliquait mardi Nathalie Néron, coordonnatrice de la clinique Cormier-Lafontaine.

Parallèlement, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale s'adaptaient mal aux exigences des cures de désintoxication, entre autres à cause de relations interpersonnelles difficiles lors de groupes de partage, ou encore parce qu'on exigeait d'elles l'abstinence de toute médication.

Or, selon les données de la clinique Cormier-Lafontaine, 50 à 70 % des personnes qui consultent pour des pro-

«Quand je fumais, les voix augmentaient. Mais je n'étais pas capable de m'en passer.»

blèmes de toxicomanie ont des problèmes de santé mentale. Inversement, de 30 à 50 % des personnes qui souffrent d'une maladie comme la schizophrénie ou le trouble bipolaire ont aussi des problèmes de surconsommation de drogue ou d'alcool.

Et si les personnes aux prises avec ces problèmes disent souvent qu'elles procèdent à une forme d'autotraitement en consommant drogue et alcool, ce cocktail a la plupart du temps des effets dévastateurs sur leur maladie.

«*Quand je fumais, les voix augmentaient*, se souvient



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Depuis quelques mois, Max vit en appartement supervisé.

Max, qui ne se définit pas comme un homme violent. *Mais je n'étais pas capable de m'en passer.*»

Selon Nathalie Néron, plusieurs personnes souffrant de problèmes de santé mentale ont aussi de la difficulté à faire confiance à leur médecin, ce qui n'était pas le cas de Max, qui a toujours pris la médication prescrite. D'où l'importance d'établir un lien de

confiance entre patients et traitants, ce que privilégie la clinique Cormier-Lafontaine en assurant un suivi de l'équipe soignante à travers les différentes étapes de la vie du patient.

La cause, l'effet?

Max a consommé du cannabis à partir de l'âge de douze ans. Il a ensuite fumé de quinze à vingt joints par jour. Il a aussi consommé beaucoup de cocaïne, dont le jour de son crime, mais aussi de la kétamine, une drogue utilisée entre autres en clinique vétérinaire et qui se vend dans les bars.

«*Souvent, ils ne savent même pas ce qu'ils prennent*», ajoute le psychiatre François Noël, chef médical de la clinique Cormier-Lafontaine, qui est aussi le médecin traitant de Max.

Dans la rue, on peut se procurer des amphétamines pour trois fois rien, un dollar la pilule, par exemple, et cette drogue peut avoir pour effet d'induire des psychoses.

Les études ont démontré qu'il y a deux fois plus de psychoses chez les consommateurs de cannabis. Mais il demeure difficile d'établir hors de tout doute un lien de causalité entre les deux phénomènes, la prédisposition à la maladie mentale pouvant être un facteur de consommation.

En fait, la consommation de drogue peut devancer de dix ans l'apparition des symptômes de maladies comme la schizophrénie, estime Nathalie. Et pour le Dr François Noël, ces dix ans sont précieusement, parce qu'ils peuvent faire une différence dans le niveau de scolarisation de l'individu, par exemple.

Par ailleurs, le cannabis, la cocaïne et les amphétamines peuvent clairement induire des états psychotiques, relève le Dr Noël.

Max est pour sa part certain qu'il ne serait pas où il est s'il n'avait pas consommé autant de drogue. «*J'aurais fini mon secondaire*», soutient-il. Une démarche qu'il lui reste encore à faire.

Le Devoir

81^E CONGRÈS DE L'ACFAS

Du curcuma en nanoparticules

Le procédé accroît l'efficacité et les propriétés neuroprotectrices de l'épice

PAULINE GRAVEL
à Québec

On connaît bien les propriétés antioxydantes du curcuma, mais l'ingestion orale de l'épice ne procure pas les effets attendus car celle-ci est dégradée rapidement dans le tractus gastro-intestinal. Pour éviter cette situation, les chercheurs de l'Institut Armand-Frappier ont pensé à encapsuler le curcuma dans des nanoparticules qui sont ensuite éliminées par voie naturelle.

«*Le curcuma est hydrophobe, il ne se dissout pas dans l'eau, ce qui réduit son absorption par voie orale. De plus, il est dégradé rapidement dans le tractus gastro-intestinal*», a précisé d'entrée de jeu Doggui Sihem, étudiante au doctorat à l'Institut Armand-Frappier, dans le cadre du congrès de l'Acfas qui se poursuit à l'Université Laval de Québec. Dans le but d'accroître la disponibilité de l'épice dans l'organisme, notamment dans le cerveau où ses propriétés antioxydantes devraient aider à freiner la maladie d'Alzheimer, la jeune chercheuse a mis au point des nanoparticules de 100 nanomètres de diamètre qu'elle remplit de curcuma.

Doggui Sihem a synthétisé ces nanoparticules de poly-lactide-coglicolide par évaporation d'acide lactique et d'acide glycolique, ce qui en fait des nanoparticules biodégradables qui sont éliminées par voie naturelle.

Des expérimentations *in vitro* ont montré que ces nanoparticules libèrent rapidement (au cours des six premières heures) le curcuma attaché à leur surface interne. Le reste du contenu en curcuma diffuse ensuite lentement à travers la matrice des nanoparticules au cours des 10 heures suivantes.

Cancer et Alzheimer

Pour vérifier si le curcuma encapsulé dans les nanoparticules est bien internalisé par les cellules que l'on veut traiter, la scientifique a exposé des cellules de neuroblastome humain (un cancer du système nerveux) à du curcuma seul, ainsi qu'à des nanoparticules contenant du curcuma. Alors que cinq micromoles de curcuma seul ont été nécessaires pour induire un début d'internalisation, à peine 0,07 micromoles de nanoparticules de curcuma ont entraîné une bonne internalisation de l'épice dans les cellules cancéreuses.

Dans le but de mimer le stress oxydatif qui survient dans la maladie d'Alzheimer, Doggui Sihem a appliqué du

peroxyde d'hydrogène sur les cellules de neuroblastome humain. Elle a ensuite observé que le curcuma encapsulé dans des nanoparticules prévenait la mort de ces cellules contrairement au curcuma administré seul, qui n'offrait aucune protection. «*Nous avons également observé que les nanoparticules de curcuma diminuaient significativement la libération des molécules très réactives qui sont relâchées lorsqu'on traite les cel-*

Les propriétés antioxydantes

du curcuma devraient aider

à freiner la maladie d'Alzheimer

lules au peroxyde d'hydrogène. Et il fallait une dose dix fois plus grande de curcuma seul pour obtenir un effet comparable», a précisé M^{me} Sihem.

Lors d'un stress oxydatif, la concentration de glutathion, une molécule antioxydante présente en permanence dans le cerveau, diminue rapidement car elle est utilisée pour combattre ce stress oxydatif. Or la chercheuse a montré que l'administration de nanoparticules de curcuma bloque cette diminution, «*probablement parce que les cellules utilisent le curcuma à la place du glutathion pour atténuer les effets nocifs du stress oxydatif*», avance-t-elle.

Le facteur de transcription Nrf2 qui induit la synthèse de protéines antioxydantes, dont le glutathion, est activé chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ainsi que lorsqu'on provoque un stress oxydatif à l'aide du peroxyde d'hydrogène, car son rôle est d'assurer la survie des cellules, ajoute la chercheuse. Or les nanoparticules de curcuma bloquent là aussi l'activation du Nrf2.

Selon Doggui Sihem, les résultats positifs de ces expériences fondamentales prouvent que l'encapsulation du curcuma dans des nanoparticules accroît l'efficacité et les propriétés neuroprotectrices de l'épice en augmentant sa disponibilité dans l'organisme.

Le Devoir

D Lire aussi • Une Québécoise améliore l'efficacité d'un hôpital suisse. Pas de recette à la Toyota ou de minutage des soins dans la méthode de Danielle D'Amour. [A ledevoir.com/acfas](http://A.ledevoir.com/acfas)

D À ne pas manquer • Toute la semaine, nos journalistes suivent l'actualité du congrès de l'Acfas et rendent compte des résultats inédits de certaines des recherches présentées en journée. [A ledevoir.com/acfas](http://A.ledevoir.com/acfas)

MIROIR

CE SOIR • 19H30

Vieillir en beauté
avec Andrée Lapierre

TV5

ÉMISSION INTERACTIVE
TV5.ca/duoLA BEAUTÉ
SOUS TOUTES
SES FACES13 INVITÉS
13 SUJETS
1 NOUVELLE SÉRIE

ACTUALITÉS

Trois femmes libérées après 10 ans de séquestration

THOMAS J. SHEERAN
JOHN COYNE

à Cleveland

Trois femmes qui avaient disparu séparément il y a une dizaine d'années ont été retrouvées lundi dans une maison de Cleveland, dans le Midwest américain, et ont probablement été retenues en otages au même endroit pendant toutes ces années, a indiqué mardi le chef de police de la ville.

Les trois captives semblaient en bonne santé et ont été amenées à l'hôpital pour y être examinées et réunies avec leurs proches. Elles ont obtenu leur congé mardi matin puis ont été emmenées vers un lieu gardé secret. La police a indiqué qu'une fillette âgée de six ans, la fille de l'une des femmes, avait été retrouvée au domicile.

Une des femmes séquestrées, Amanda Berry, avait fait un appel désespéré aux services d'urgence dans lequel elle expliquait avoir été enlevée. «*Au secours, je suis Amanda Berry. J'ai été kidnappée et je suis disparue il y a 10 ans, a-t-elle lancé. Et je suis ici. Je suis libre maintenant.*»

Les autorités ont arrêté trois frères, Ariel, Pedro et Onil Castro, âgés de 50 à 54 ans. Un proche a indiqué que son neveu Ariel Castro était le pro-

priétaire de la maison. Le chef de police, Michael McGrath, a dit croire qu'Amanda Berry, Gina DeJesus et Michelle Knight avaient été emprisonnées dans la maison depuis qu'elles étaient adolescentes ou au début de la vingtaine. Son collègue Ed Tomba a refusé de dire qui était le père de la fillette, que l'on croit être la fille de M^{me} Berry.

Un appel frénétique

La libération des trois femmes a commencé par un appel à l'aide frénétique.

Un voisin, Charles Ramsey, a raconté à la chaîne WEWS-TV qu'il a entendu des cris lundi et qu'il a aperçu une femme qui tentait désespérément de sortir de la maison et qui l'a imploré de l'aider à contacter la police. «*J'ai entendu des cris. J'étais en train de manger mon McDonald's. Je suis sorti dehors. J'ai vu cette fille affolée, qui tentait d'essayer de sortir de la maison*», a-t-il raconté.

Une autre voisine, Anna Tejada, a expliqué qu'elle était assise sur son perron avec des amis lorsqu'ils ont entendu quelqu'un de l'autre côté de la rue crier et donner des coups de pied dans une porte.

Un de ses amis a traversé la rue et a suggéré à M^{me} Berry de défoncer à coups de pied la

Le nouveau chouchou des Américains

Charles Ramsey, le voisin énergique qui a libéré trois jeunes filles kidnappées à Cleveland,



est devenu mardi, avec son accent plein de gouaille et ses formules-chocs, le chouchou des médias et des internautes américains, qui se repassent ses interviews en boucle. Charles Ramsey est «*le nouveau héros de l'Amérique*», résume le site de nouvelles TheDC.com, alors que les vidéos de ce plonger dans un restaurant racontant son exploit ont été vues des centaines de milliers de fois sur YouTube et répandues tout autant sur Twitter ou Yahoo!. L'homme, un Noir d'une quarantaine d'années, est le voisin immédiat de la maison où étaient séquestrées

les trois jeunes filles et, en répondant à l'appel de l'une d'entre elles, a permis leur libération. Avec force «*bro!*» pour «*brother*» et des jurons typiquement américains, l'homme aux cheveux longs, les dents abîmées et le t-shirt blanc taché, a raconté comment il avait «*entendu un cri alors qu'il mangeait son McDonald's*». Quelques-unes de ses phrases, à la presse ou à la police, se retwittent à l'infini, comme celle à la chaîne WEWS: «*J'ai su que quelque chose n'allait pas quand une jolie petite Blanche s'est précipitée dans les bras d'un Noir. Ou elle est clodo ou elle a des problèmes.*» Lorsqu'il appelle la police qui lui demande si la jeune fille «*a besoin d'une ambulance ou de quoi que ce soit*», il répond: «*Elle a été kidnappée! Elle a besoin de tout, mets-toi dans ses baskets!*» Ses phrases ont même été remixées, style rap.

moustiquaire, ce qui lui a permis de s'enfuir.

M^{me} Tejada, qui s'exprimait en espagnol, a raconté que M^{me} Berry était nerveuse et pleurait. Elle était vêtue d'un pyjama et de vieilles sandales.

Lorsqu'elle lui a expliqué qui elle était, M^{me} Tejada a refusé de la croire, lui disant qu'«*Amanda Berry est morte*». Quand cette dernière a rétorqué qu'elle avait été kidnappée il y a 10 ans, M^{me} Tejada lui a tendu un téléphone pour qu'elle appelle la police.

Les policiers sont arrivés en quelques minutes et ont libéré les autres femmes de la maison.

14, 16 et 20 ans

M^{me} Berry avait disparu le 21 avril 2003 après avoir appelé sa sœur pour l'avertir qu'on la ramenait à la maison en voiture depuis son travail. Elle était alors âgée de 16 ans et en a aujourd'hui 27.

M^{me} DeJesus n'avait pas été vue depuis qu'elle revenait de l'école, un an plus tard. Elle n'avait que 14 ans au moment de

mardi le maire de Cleveland, Frank Jackson, lors d'une conférence de presse.

La police a indiqué être déjà intervenue à deux reprises dans la maison des jeunes femmes: en mars 2000 pour une bagarre dans la rue et en janvier 2004 au sujet d'Ariel Castro, chauffeur de bus scolaire, qui avait oublié un enfant dans un bus. La police avait alors frappé en vain à la porte du domicile, sans obtenir de réponse. Mais elle n'avait pas trouvé motif à délit.

Cette découverte à Cleveland a mis fin à des années d'attente anxieuse de la part de leurs proches et a été accueillie avec stupeur par le voisinage de ce quartier résidentiel habituellement paisible. Des voisins, stupéfaits, ont décrit Ariel Castro comme un chauffeur de bus sympathique, musicien, indiquant que sa fille venait le voir de temps à autre avec ses enfants. Mardi, un drapeau américain flottait devant la façade de la maison où ont été découvertes les jeunes femmes, mais la bâtisse est désormais barrée par la police pour cause d'enquête, cernée par des médias et une cinquantaine de curieux.

Avec l'Agence France-Presse
Associated Press

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399

MARCHANDISES

400 • 499

OFFRES D'EMPLOI

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES

600 • 699

VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

FACE JARDIN BOTANIQUE

Superbe r. de c. + s/sol, 3 ch.,
2 s/bains, s/lavage, gar., chauffé et
éclairé. Cour privée. Août. 1 450 \$.
514-303-3010 (Sem. après 16h)

HO-MA - 50 (non fumeur)

2^e étage, triplex, salon double,
plancher bois, méro PIE IX
625.00 \$/mois, 1^{er} juillet,
514-259-4016

LONGUEUIL - 4 1/2

Secteur résidentiel, insonorisé,
calme, aire ouverte, fenêtres neu-
ves, pl. bois, 2 stat. 212 Dubuc
26 JUIN. 670 \$ 514-619-2995

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Montmartre

Près des vignes, charmant apt.
3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

PARIS

Atelier meublé, libre en août,
équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme.
Entrée privée arborée, dans le
sympathique quartier de Belleville,
métro, 15 minutes de Châtelet.
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars

Site exceptionnel - 2 1/2 renové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

542

MASSOTHÉRAPIE

Venez vivre
une expérience
de détente urbaine
avec une pause massage

Profitez des bienfaits
d'un massage progressif
alliant traitement et relaxation

Appelez dès maintenant
pour info et R-D-V

514.966.8150 (Bilingue)

michelmassage@live.com

À Montréal près de Lionel Groulx
Atwater

542

MASSOTHÉRAPIE

MASSOTHÉRAPIE

ESALEN . REIKI . SUÉDOIS

Thérapeutique du de relaxation

\$65/h \$85/1.5h

Appellez dès maintenant
pour info et R-D-V

514.966.8150 (Bilingue)

michelmassage@live.com

À Montréal près de Lionel Groulx
Atwater

542

MASSOTHÉRAPIE

MASSOTHÉRAPIE

ESALEN . REIKI . SUÉDOIS

Thérapeutique du de relaxation

\$65/h \$85/1.5h

Appellez dès maintenant
pour info et R-D-V

514.966.8150 (Bilingue)

michelmassage@live.com

À Montréal près de Lionel Groulx
Atwater

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVELLES MAISONS MODÈLES

WHITLOCK WEST

Un projet intégré dans la nature, à Hudson.

(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

MÉTRO CDN - près UdeM et HEC

Grand 4 1/2, 2 gr. c.c. fermées.
Très lumineux. Eau ch. et chauffé.
Semi-meublé. Libre à partir 20 juin
1 299\$ 514 344-2410

MÉTRO JOLIETTE, 4 1/2 renové.

2 c.c. fermées, boiserie d'époque
décapées, pl. bois, 2 électros inox,
bain/pattes, galerie en bois torréfié,
beaucoup de lumière, tranquille.
10 minutes du c.-ville. Charme.
Ent. lav-séch. Réf.
Pers. tranquille et non-fum.
(Asthme chronique chez voisins.)
895\$ semi-meublé 514 523-7308

MONTREAL - 2364 JOLICOEUR

Grand 3 1/2, situé au r-d-c.
Entièrement renové de style condo.
Entrée lav/séc., foyer au gaz,
grand stat. couvert et terrasse
privée, entreposage au s./sol.
975 \$. 514-830-4650 (18h et 20h)

PROVENCE

Vallée du Rhône

Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

275

LOCAUX À LOUER

PLACE AMIENS
5181 AMIENS

Tour à bureau / Mt-Nord
3240 p.c.b.
14\$/p.c.b.+ btx
514 526-2419

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion

achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

598

SERVICES DIVERS

MAGOG

Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.

www.auxjardinschampetres.com

575

DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD

Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

597

RENCONTRES

Retraité 67 ans montréalais

Cherche homme autonome pour
amitié, pouvant évoluer vers
relation à long terme. Cinéma,
promenades, conversations, etc.
514-378-3479

695

AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009

63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3.7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

598

SERVICES DIVERS

MAGOG

Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.

www.auxjardinschampetres.com

575

DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD

Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

597

RENCONTRES

Retraité 67 ans montréalais

Cherche homme autonome pour
amitié, pouvant évoluer vers
relation à long terme. Cinéma,
promenades, conversations, etc.
514-378-3479

695

AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009

63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3.7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

COMMERCIAL

BUREAUX À PARTAGER
À VILLERAY

7563 rue St-Denis,
850 \$/mois, TOUT COMPRIS

BUREAUX TOUT MEUBLÉ
DANS LE MILE END

1600 pc renové, 4820, boul. St-Laurent,
3 300 \$/mois

ESPACE COMMERCIAL
AU PLATEAU

1300 pc + sous-sol, 4518, rue d'Iberville,
1 200 \$/mois

ESPACE COMMERCIAL
SUR LE PLATEAU

1600 pc sur 2 niveaux, 3870 St-Denis,
1 800 \$/mois

RESTAURANT SUR
LE PLATEAU

60 places en salle + 18 en terrasse,
69 000 \$

Toutes mes inscriptions au
www.patricedansereau.com

103

CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

LAVAL - CHOMEDEY - 3 1/2

Somptueux condo - services 55 +,
Boisé Notre-Dame, sécurité et
grand luxe, tous services et tout in-
clus. 5e. vue exceptionnelle (Mont-
Royal). 1 995 \$ 450-478-5523

132

CHALET

À 1 hre MtL. Profitez de vos
week-ends et de vos congés,
devenez propriétaire, joli condo
meublé, à 400 pi. d'un grand lac,
seul. 79 800\$. 450-755-7680.

135

TERRAINS

À 1 hre MtL. Sommet de
montagne, 50 000 pi.c boisé, à
1\$/p.c., accès lac et rivière.
Faites-Vite! 450-755-7680.

ESTRIE, MRC MEMPHREMAGOG

Terrain + - 23 acres, zoné blanc,
rareté en Estrie. Boisé mature,
grand potentiel. Acheteurs sérieux
seulement. 155 000 \$
819-876-2966

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE terrasse Windsor

3 1/2, 5 électros, a/c, terrasse.
Stat. Pas d'animaux. Non-fum.
Libre 1 500\$ 450 445-4584

NDG - 512 - Haut duplex renové.

Pl. bois. Face parc, près bus.
Libre. 1200\$. 514 481-8043

NDG - VILLAGE MONKLAND

Bas duplex grand 6 1/2, 3 c.c.
Balcon, terr. Pl. bois, 5 électros.
Près tous services. Juillet
1850\$ 514 270-5237

OUTREMONT - 6 1/2 chauffé

H-duplex, lumineux, cachet, terras.,
balc. LIBRE. 2 300\$ 514-731-1741

OUTREMONT - 7 1/2

Grand b-duplex, 3 c à c, 2 s.d.b.,
s/jeux, 2 foyers, cours, 1 gar. Dé-
neigé, coupe gazon et chauffage
inclus. 3 200 \$ 514-592-0976

OUTREMONT

Grand 5 1/2, renové, rue Laurier
face à l'église St-Viateur, 2 balc.
LIBRE. 1 850 \$ 514-770-1160

PLATEAU, 7 1/2, 2ème.

Les entrées. Réf. exigées.
Juillet. 1 225\$ 514 522-4829

VILLE MONT-ROYAL

3 1/2

Disp. imm. Superbes logements
renovés, spacieux, bois franc,
chauffés, éclairés. Près des parcs,
écoles, services, train, bus, métro.
Venez nous rencontrer pour visite
(514) 738-5281

164

CONDOMINIUMS À LOUER

MILE-END FACE AU MT-ROYAL

1 000 p.c. Foyer, mezz., balcons,
toit cathédrale. Garage. Meublé.
1 475 \$ 819 345-1229

309

COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE

Collection ou Accumulation.

514 775-8036

506

ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com

Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?

Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

522

TRAITEMENT DE TEXTE

Service de correction et révision
de docs ou traitement texte.
BAC en études littéraires + BAC
en linguistique en cours. Tarif de
base: 15\$ (4p.). 3\$ de + / page
supp. ou 4\$ de + interligne simple.
Demandeur Sophie: 514 292-9200

530

COURS

MUSIQUE! COURS DE PIANO

Inscriptions pour l'automne
Professeur diplômé, plus de
20 années d'exp.
Enfants + adultes. 514 484-2636

Fondation
québécoise
du cancer

Du soutien au quotidien

Don in memoriam

En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

CONTACTEZ

LE MÉMORIEL

pour publier
un ou des :

AVIS DE DÉCÈS

FAIRE-PART

REMERCIEMENTS

CONDOLÉANCES

ANNIVERSAIRES

HOMMAGE

IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE
un monde différent

Pour nous appuyer :

www.alternatives.ca • 514.982.6606

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état civil,
l'âge du locataire ou de et à ses
enfants, la religion, les convictions
politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

ST-LAMBERT - 2 1/2

Semi s-sol, a/c., câble, stat., pers.
seule. Avec références. LIBRE.
650 \$ 450-465-5499

169

QUÉBEC À LOUER

QUÉBEC - Cap-Blanc-face fleuve

Grand condo chic, 1 cc. Il équipé
(littérature, vaisselle et verrerie, etc.)
Immeuble classé historique. Stat.
1500\$ 1 mois/min. Non-fum.
418 829-1553

Les petits frères
des Pauvres

La famille des
personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

GRATUIT !

À la famille éprouvée :

Le journal Le Devoir postera
gratuitement une copie plastifiée
de l'avis public.

Demandez-le au : 514 525-5379
necrologie@lememorial.com

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le maire Michael Applebaum. La métropole entend assurer dans la rue «une offre culinaire à la hauteur de la réputation gastronomique de Montréal».

MONTREAL

Chefs de rue recherchés

GAÉTAN POULIOT

Créatif, soucieux de la qualité des aliments et écoresponsable, voici quelques exigences demandées aux restaurateurs qui proposeront leurs mets dans les rues de la métropole durant la saison estivale.

S'ils sont nombreux à vouloir ouvrir une cuisine d'été, il n'y aura toutefois que quelques élus, a annoncé la Ville de Montréal mardi, en lançant un appel aux aspirants-chefs en plein air. Un comité de sept personnes, dont les membres seront dévoilés dans les prochaines semaines, aura pour tâche de choisir ceux qui pourront participer à ce projet-pilote qui se déploiera sur neuf sites au centre-ville.

Les restaurateurs seront aussi jugés sur la provenance des produits utilisés, la qualité du service, l'apparence de leur véhicule-cuisine, leur originalité et leurs connaissances en restauration. A titre d'exemple, on avertit déjà que les aliments préemballés et usinés sont exclus.

Une sélection «très exigeante»

Cette sélection sera «très exigeante», soutient Claude Rainville, responsable du développement économique de l'arrondissement Ville-Marie, qui rêve de voir des chefs éclatés qui feront parler d'eux obtenir une place au soleil. M. Rainville espère d'ailleurs que les restaurateurs rivaliseront d'originalité pour offrir des plats différents de ceux servis en restaurant. Les critères dévoilés visent à assurer «une offre culinaire à la hauteur de la réputation gastronomique de Montréal», précise la Ville dans un communiqué.

Les restaurateurs, qui doivent déjà avoir pignon sur rue dans la métropole pour présenter un projet, ont jusqu'au 24 mai pour déposer leur dossier de candidature. Les heureux élus auront ensuite pour tâche de gagner le cœur et surtout le ventre des Montréalais, entre le 20 juin et le 29 septembre.

Ce service de restauration extérieur sera offert de 7 h à 22 h, toute la semaine, et les cuisines mobiles changeront de lieu tous les jours afin de diversifier l'offre dans tous les secteurs de l'arrondissement.

Neuf sites ont été choisis dans l'arrondissement Ville-Marie pour accueillir la cuisine de rue. On retrouvera notamment les camions des chefs sur le Mont-Royal, dans le Vieux-Montréal et à la place du Canada.

La vente de nourriture dans la rue est interdite depuis 1947 à Montréal. Cette pratique est de retour depuis une dizaine d'années, surtout lors d'événements spéciaux.

Le Devoir

Percé rend aux piétons l'accès à son quai

La barricade érigée par Ottawa a été démantelée mardi matin

THIERRY HAROUN

à Percé

La Ville de Percé a mis ses menaces à exécution en démantelant, tôt mardi matin, la barricade au quai de la municipalité qui avait été installée par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour des raisons de sécurité publique.

Le MPO avait fermé mercredi dernier, à la surprise générale, l'accès au quai de Percé, ce qui a déclenché la colère des autorités municipales. A tel point que Percé avait mis en demeure le gouvernement fédéral de rouvrir le quai lundi à 16 h au plus tard, à défaut de quoi des conséquences devaient s'ensuivre.

Le maire Bruno Cloutier a donc mis ses menaces à exécution en ordonnant le démantèlement de la barricade constituée de clôtures de métal et de blocs de béton. Une équipe d'employés municipaux s'est mise à la tâche dès 6 h 40 mardi avec une pelle mécanique, et le tout a été terminé vers 7 h, ouvrant ainsi l'accès, aux piétons seulement, à cette infrastructure qui permet de voir le rocher Percé de plus près. Les employés ont laissé sur place quelques blocs de béton pour bloquer l'accès aux véhicules.

Pas le choix

Rencontré par *Le Devoir* quelques minutes plus tard, le maire a fait valoir «que le ministère des Pêches a agi de façon cavalière; peut-être que nous avons aussi agi de façon cavalière, mais je ne regrette pas le geste qu'on a posé. S'il y a des répercussions, on va vivre avec, c'est tout. Mais nous n'avons pas d'autres choix, il nous fallait aller de l'avant avec ce geste pour donner accès aux piétons». Ginette Boulanger, une citoyenne



Les employés municipaux qui ont détruit la barricade ont laissé sur place quelques blocs de béton pour bloquer l'accès aux véhicules.

THIERRY HAROUN LE DEVOIR

qui a été témoin du démantèlement de la barricade, appuie sans réserve la décision des élus municipaux. «Écoutez, on a besoin de ce quai. Interdire l'accès au quai, je trouve que c'était sauvage comme décision!»

Richard Bélanger, un camionneur, s'était également présenté tôt au quai. «Pourquoi le ministère des Pêches a-t-il procédé si tard au printemps alors qu'il aurait pu le faire l'automne dernier?», se questionne-t-il.

Sécurité publique

En réaction au démantèlement de la barricade, le porte-parole du MPO, Michel Plamondon, a déclaré au *Devoir* que, pour eux, «la priorité, c'est la sécurité publique. Nous avons mandaté la firme CIMA +, une

firme indépendante, qui procèdera à l'évaluation du quai et nous attendons un rapport préliminaire dans les prochains jours. On demande par ailleurs aux gens de ne pas circuler sur le quai pour des raisons de sécurité et pour permettre aux ingénieurs de faire leur travail». En effet, des ingénieurs de cette firme étaient déjà à l'œuvre mardi matin pour inspecter les lieux.

Entre-temps, impossible de savoir si Ottawa entend remettre en place les clôtures qui empêchaient la circulation sur le quai ni pourquoi il a choisi d'avoir recours à une firme privée dans le dossier.

Questionné à la période de question aux Communautés par le Nouveau Parti démocratique (NPD), le ministre des Pêches

et des Océans n'a pas semblé voir le dossier comme une priorité pour son ministère. «Je sais que le député de l'opposition est pleinement conscient du rôle d'un port de petites embarcations, et nous nous concentrons sur les quais principaux de bateaux de pêcheurs. Il y a approximativement trois pêcheurs à temps plein utilisant le port de Percé [...]», a tranché Keith Ashfield.

Le ministre d'État au tourisme, Maxime Bernier, s'est pour sa part dit bien content que des inspecteurs indépendants aient été appelés en renfort. «Ce qui m'inquiète le plus, c'est la sécurité des piétons qui utilisent le quai. Mais on va savoir dans quelques jours qu'est-ce qui arrive et je suis bien

conscient aussi des préoccupations du maire», a-t-il noté.

Mais pour le député de Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine, Philip Toone, le fédéral doit prendre ses responsabilités quant à l'entretien du quai au plus vite. «Je comprends que les gens de Percé sont rendus à leur limite», a-t-il insisté. «C'est la conséquence d'avoir laissé le quai dans un état pitoyable pendant des années. L'effet cumulatif de tout ça, c'est que les gens, ils explosent. L'économie de la région dépend énormément de ce quai-là.»

Le député bloquiste Jean-François Fortin croit de son côté que la vétusté du quai de Percé n'est que la pointe de l'iceberg. «Le gouvernement fédéral est capable de ne pas entretenir le quai le plus connu de la Gaspésie. Imaginez-vous toutes les infrastructures portuaires, les ports pour petits bateaux, les ports de mer, comment le fédéral accorde peu d'importance à l'entretien.»

Le *Devoir* avait mis la main sur le courriel expédié par le MPO le 1^{er} mai à la direction générale de Percé, courriel qui est à l'origine de ce bras de fer. On pouvait y lire: «Prenez note qu'à la suite d'une inspection visuelle du quai de Percé, nous allons procéder à une fermeture du quai en attendant une inspection plus approfondie. Un évidement et des perforations de la palplanche d'acier ont été constatés par notre technicien. Ce dernier a mandaté un entrepreneur afin d'installer des butoirs de béton pour fermer le quai à toute la circulation. Nous installerons un affichage indiquant les dangers sur la propriété d'ici vendredi prochain. La situation sera réévaluée à la suite des résultats de l'inspection structurale.»

Le Devoir

ENQUÊTE SUR LA LÉGIONELLOSE

La Régie du bâtiment se défend

C'était au tour de la Régie du bâtiment de témoigner, mardi, à l'enquête publique concernant le décès de 14 personnes à la suite de l'écllosion de la légionellose l'été dernier à Québec.

L'organisme gouvernemental a dû se défendre de ne pas avoir mis en œuvre une recommandation datant de 1997 sur l'entretien des tours de refroidissement. A la suite d'une autre écllosion de légionellose qui avait fait un mort dans la Capitale-Nationale, le ministère de la Santé avait suggéré d'adopter un règlement pour obliger les propriétaires d'immeubles à nettoyer leurs installations.

Devant la coroner Catherine Rudel-Tessier, la Régie du bâtiment a expliqué que le contexte politique de l'époque favorisait davantage un allègement réglementaire plutôt que l'ajout de contraintes aux propriétaires. C'est pour cette raison qu'elle avait préféré préparer un guide

de sensibilisation sur l'entretien des équipements de refroidissement.

Cette réglementation souhaitée dans les années 1990 a finalement été adoptée après l'épisode de l'été dernier et entrera en vigueur le 12 mai.

La Régie a par ailleurs plaidé qu'elle n'avait pas l'expertise pour faire face à une telle crise et qu'il n'y avait pas de répertoire des tours de refroidissement, compliquant son intervention.

L'enquête publique reprenait mardi ses activités pour sa deuxième et dernière semaine. Au cours des six jours d'audiences, la coroner Rudel-Tessier doit entendre une douzaine de témoins et d'experts. Elle formulera ensuite ses recommandations dans un rapport.

En plus des 14 morts, la bactérie a affecté quelque 180 personnes et forcé l'hospitalisation de plus de 130 autres.

Le Devoir

Fermeture du Jardin des glaciers

Baie-Comeau — Ce qui devait être une attraction touristique de la Côte-Nord, le Jardin des glaciers à Baie-Comeau, a fermé ses portes. Cette fermeture est intervenue après seulement quatre ans d'opération et 12 millions de dollars

d'investissements de la part des gouvernements. L'organisme offrait un spectacle multimédia portant sur la période glaciaire et un parc d'aventures maritimes. L'attraction n'attirait que la moitié des touristes prévus à l'origine et se retrouve dans le rouge pour un montant d'un million de dollars.

La Presse canadienne

PRIX ARTS-AFFAIRES DE MONTRÉAL
ÉDITION 2012

CÉLÉBRONS L'ALLIANCE DES ARTS ET DES AFFAIRES

Les Prix Arts-Affaires de Montréal récompensent la contribution des gens d'affaires et des entreprises au développement des arts et de la culture de la métropole.

RÉSERVATION :
www.ccmq.ca/COCKTAIL-ARTS-AFFAIRES

INFORMATION SUR LES PRIX :
www.ccmq.ca/prix-arts-affaires
www.artsmontreal.org/fr/prix/prix-arts-affaires

REMISE DES PRIX

Mardi 11 juin 2013
de 17 h 30 à 19 h 30
Théâtre Rialto
5723, avenue du Parc

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
Montréal

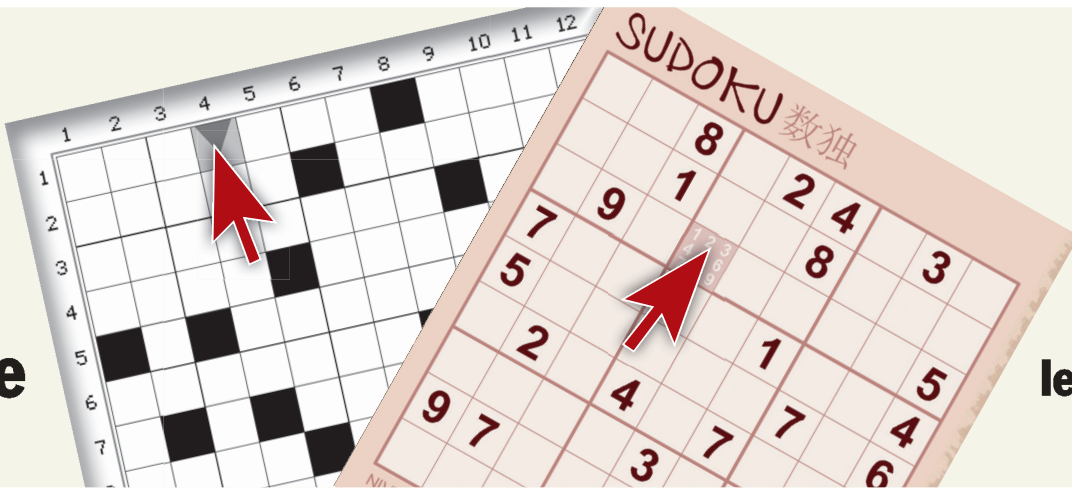
En collaboration avec :
LE DEVOIR
Libre de penser

Ambassadeur :
TOURISME Montréal

CRÉATEURS D'AFFAIRES

À VOS SOURIS!

Jouez au sudoku et aux mots-croisés en ligne



SOLUTIONS INSTANTANÉES

ledevoir.com/jeux

ÉDITORIAL

REDEVANCES MINIÈRES

Changement de cap

Si la politique est l'art du possible, alors il faut admettre que le gouvernement Marois a taillé toute une brèche dans le régime d'impôt minier. Les minières auront eu beau tempêter sur tous les tons, toutes seront tenues de payer des redevances. Et ne serait-ce que sur ce seul principe, c'est une vraie rupture avec les libéraux.

En campagne électorale, l'impératif est clair pour les politiciens: chiffrez vos promesses! réclament les adversaires... et les médias. Et puisqu'il s'agit de se faire élire, les partis dorent la pilule. On projette à long terme, les milliards pleuvent et les millions se ramassent à la pelle. Hélas toutefois pour eux, c'est à cette aune comptable que par la suite les réalisations sont comparées.

Il est donc vrai qu'en matière de redevances minières, le Parti québécois avait promis mer et monde l'été dernier. Avec son nouveau régime hybride, un gouvernement Marois s'assurait de centaines de millions de dollars de revenus annuels, avec quoi on pourrait éliminer la taxe santé, annuler une partie de la hausse des tarifs d'électricité, réduire la dette... Ah! Perrette et son pot au lait...

Mais comme dans la fable, il faut se méfier des écueils de la route quand on la parcourt avec autant de projets en tête. En matière de redevances minières, ces écueils sont nombreux. La fluctuation des prix de la matière sur le marché international en est déjà un de taille. Mais surtout, il y a tout un barrage à traverser: celui des entreprises minières, toujours prêtes à clamer qu'elles vont retirer leurs billes si on les encadre trop.

Dès l'élection du gouvernement Marois, elles se sont livrées, avec l'appui de maires et de chambres de commerce, à une bataille féroce, signe des intérêts en jeu, s'attaquant à la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet, dénonçant un climat d'incertitude qu'elles alimentaient.

«Les compagnies minières vont essayer de nous faire peur [...]. Nous devons résister à cette forme classique de chantage», disait Nicolas Marceau en campagne électorale. Ce fut au final une demi-résistance: entre le projet de départ du PQ et celui présenté lundi, les compromis ont été nombreux. On a modifié les façons de calculer l'impôt minier minimum et celui sur les profits, et ces deux impôts ne s'additionneront pas. C'est encore par les incitatifs que la transformation de la ressource au Québec sera encouragée. Pour qui rêvait mieux, c'est décevant.

Et pourtant, une bataille a été gagnée. Si le pot de Perrette s'est renversé, il ne s'est pas cassé et c'est en soi énorme. Maintenant, toutes les minières en activité au Québec payeront un impôt minimum. C'est une avancée. Réelle.

Car d'où part-on? On part d'un rapport du vérificateur général qui, en 2009, démontrait que les sociétés minières payaient des brouillles en matière de droits. On part d'un gouvernement libéral qui se contentait d'aller chercher les redevances sur les profits nets des minières, faisant en sorte que, de 2002 à 2008, 40% des entreprises n'ont rien versé, 50% en 2011.

Il faut voir encore dans quel environnement favorable les minières travaillaient sous les libéraux. Pas question pour le gouvernement de les pousser à faire de la transformation locale; pas question non plus d'exiger d'elles une contribution financière pour restaurer les sites miniers exploités. Pas question non plus de lever le secret (!) quant au nombre et au nom des entreprises payant des redevances, encore moins de connaître le montant versé par chacune. Un monde à part, bien protégé.

Ce temps-là vient de se terminer. Outre les redevances, le nouveau régime minier soutiendra davantage la transformation sur place: ce ne sont pas les contraintes souhaitées par plusieurs, mais ce n'est pas le laisser-faire. La Loi sur les mines sera par ailleurs modifiée pour assurer la restauration des sites. De plus, toute l'information sur les redevances payées et le tonnage extrait sera, enfin, rendue publique.

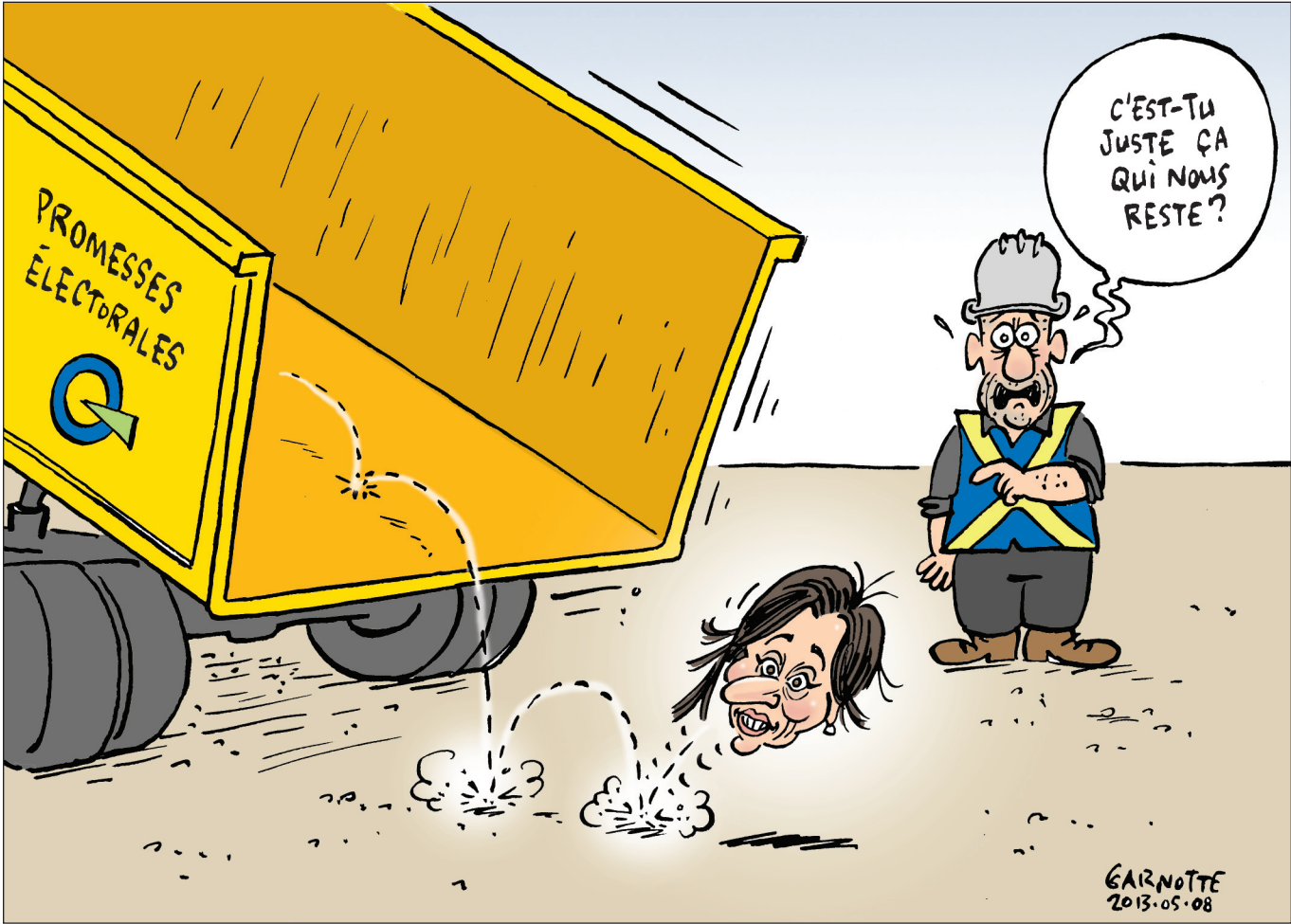
Il y aurait moyen de faire mieux: le monde minier reste marqué d'une culture du Far West digne du XIX^e siècle. Creuser l'emporte encore sur les exigences environnementales et citoyennes, et la législation s'en fait l'écho. À cet égard, il n'y a pas de révolution: la Loi sur les mines ne sera pas réécrite. Mais contre vents et marées, le gouvernement Marois fait un effort.

Alors qu'il relançait mardi à sa façon le Plan Nord et qu'on attend de voir en quoi, hors l'esbroufe, son «*Nord pour tous*» se distinguera du grand projet de Jean Charest, il est au moins clair qu'en matière minière, le gouvernement part sur de nouvelles bases. Ce n'est pas rien dans un secteur qui n'a de cesse d'imposer son exigence: qu'on lui laisse les coudées franches.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

L'OACI au Qatar, c'est possible !

Malheureusement, le billet de Jean-Robert Sansfaçon sur le démenagement possible du siège social de l'OACI de Montréal au Qatar est bien réel.

Si jamais Montréal perdait ce prestigieux siège social de l'ONU, les Montréalais et les Québécois auront goûté aux conséquences idéologiques du gouvernement Harper.

Le ROC, naïvement, ne voit pas le danger insidieux de ce gouvernement qui brise la réputation du Canada. Monsieur Harper fait mal au Canada, mais beaucoup plus au Québec avec son idéologie de droite hyper conservatrice... contre Kyoto, anti-Nations unies, contre la science, etc. La liste est longue et la planète nous regarde changer avec étonnement!

Si nous perdons ce siège social, nous le perdrons directement à cause de l'idéologie du gouvernement Harper, et j'espère que les Montréalais descendront dans la rue pour décrier haut et fort le prix de cette idéologie de nains intellectuels. La perte de l'OACI pour Montréal serait une gifle difficile à accepter. De voir monsieur Baird ramer pour sauver les meubles aux côtés de messieurs Applebum et Lisée me choque, car ce même monsieur Baird est directement responsable du regard odieux du monde arabe et des Nations unies sur le Canada, qui fait directement très mal à Montréal.

Je me souviens.
Guy Charron
Montréal, le 4 mai 2013

Harper linguiste

Les concepteurs de la variante Harper de la novlangue viennent d'innover avec brio. Un vrai bijou: le pétrole extrait des sables bitumineux est de l'énergie renouvelable. Orwell proposait comme énoncé typique de cette langue-là: «*La guerre, c'est la paix*.» Les conservateurs égalent désormais leur modèle.

Et ce, d'autant mieux que, loin de s'en tenir à leur habituelle camelote verbale, ils vont recruter des «scientifiques» complaisants pour tirer de leurs «recherches» la seule preuve préalablement commandée. L'altération totale du sens des mots permettra de fabriquer la version officielle de ce qui devra passer pour la réalité elle-même.

La première moitié du XX^e siècle garde ouvert un chantier pour la pensée s'exerçant à discerner les procédés artificieux qui ont favorisé l'émergence des régimes totalitaires. On ferait bien de ne pas prendre à la légère des «tentations», toujours vivaces, auxquelles peut céder un pouvoir impatient de faire sauter les garde-fous démocratiques pour étendre son emprise. La falsification éhontée du langage et le fanatisme idéologique résolu à faire taire toute contestation, fut-elle la mieux documentée, manifestent sans équivoque, de la part du gouvernement Harper, la volonté de mettre au pas les citoyens, à commencer par les plus démunis.

Ce mot de Karl Kraus reste à l'ordre du jour: «*Finalement, tous les César ont été au-dessus de la grammaire.*»
Paul Chamberland
Morin-Heights, le 6 mai 2013

Une vision différente !

Dernièrement, j'ai lu dans le journal de mon quartier que la Ville voulait encourager les familles à vivre à Montréal dans des logements sociaux. C'est bien, encourager les gens à vivre à Montréal. Par contre, là où le bât blesse, c'est d'encourager les gens à devenir propriétaire. Je suis certaine que c'est le rêve de tous, mais ce n'est pas tout le monde qui peut se le permettre, même avec des arrangements. Donc, la clientèle visée n'est pas monsieur et madame Toutle-monde! Et les pauvres?

Donc, l'expression «logements sociaux» prend une connotation différente selon le point de vue économique des gens. Pour moi, cela veut dire logement abordable, non quelque chose à payer à 300 000\$ ou plus! De plus, celui qui devient propriétaire paie des taxes municipales, a la responsabilité de payer les réparations, par exemple... ce que le locataire n'a pas à faire.

Dans une ville, il y a diverses classes sociales et elles ont toutes le droit d'y vivre. Est-ce qu'il y a beaucoup d'annonces du genre «Venez vivre dans des coopératives. Nous bâtissons prochainement des HLM pour répondre aux besoins criants de la population existante. Nous construisons des appartements à 100\$ la pièce, donc vous trouverez de beaux 4 et demie pour 450\$»? Nous entendons plus parler de condominiums et du désir que les gens deviennent des propriétaires! Je souhaite que toutes les clientèles soient invitées à vivre à Montréal et trouvent une place convenable pour habiter selon leurs revenus!

Agathe Melançon
Le 6 mai 2013

LIBRE OPINION

Ne laisser personne de côté!

FRANÇOISE DAVID

Députée de Gouin, porte-parole de Québec solidaire

Agnès Maltais, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Condition féminine, veut couper des allocations à l'aide sociale et répète qu'elle «*n'échappera personne*». Ils seront supposément rencontrés dès le mois de juin, ces hommes seuls de 54 ans, à l'aide sociale depuis souvent plus de 10 ans et qui n'ont pas terminé une 5^e secondaire. Les centres locaux d'emploi (CLE), pourtant en panne de personnel, leur trouveront un programme d'insertion au travail et un gentil employeur qui voudra bien leur donner une chance. À 55 ans. Vous y croyez, vous? Je sais: les entreprises cherchent des travailleurs qualifiés, diplômés, ces temps-ci. Désolée, il n'y en a pas tellement à l'aide sociale. Sinon, vous pensez bien, ils seraient déjà au travail!

Au 30 septembre, on coupera aussi dans l'aide aux mères de jeunes enfants. Près de la moitié n'ont pas un diplôme d'études secondaires. Les rares fonctionnaires des CLE tenteront de les amener rapidement sur le marché du travail. Une baguette magique ne ferait pas mieux... mais dans la vraie vie, la ministre va «en échapper», des personnes pauvres, et beaucoup. Je ne suis pas seule à l'affirmer, plusieurs organismes sérieux ont dit exactement la même chose. Une question se pose alors: pourquoi cette obstination à

couper dans les allocations de personnes déjà en situation de détresse?

Comme un mauvais «remake»

En 2001, un gouvernement du Parti québécois lançait une consultation sur la lutte contre la pauvreté avec un document intitulé *Ne laisser personne de côté*. Un peu comme dans: «*n'échapper personne*»! Pourquoi cette consultation? Pour corriger l'impression désastreuse laissée par son insensibilité totale aux revendications relatives à la pauvreté, de la Marche mondiale des femmes en octobre 2000. Aussi pour répondre au formidable mouvement de solidarité qui avait émergé autour du projet de loi citoyen pour l'élimination de la pauvreté. En décembre 2002, une loi-cadre visant «à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale» était finalement adoptée et, qui plus est, à l'unanimité des voix à l'Assemblée nationale. Onze années plus tard, où en sommes-nous? Ceux et celles qui sont au bas de l'échelle ont-ils amélioré leur sort? Notre société est-elle moins inégalitaire?

J'aimerais répondre oui à ces questions et passer à un autre appel. Mais nous n'en sommes pas là. Il y a moins de personnes à l'aide sociale aujourd'hui qu'il y a 11 ans. Les familles pauvres ont amélioré leur sort surtout à cause de l'augmentation importante des allocations pour les enfants. Et puis... c'est tout. En fait, le sort des personnes seules à l'aide sociale s'est grandement détérioré. Celles que l'on dit

«aptes au travail» ont vu leur prestation à demi indexée durant quatre ans, gracieuseté du gouvernement libéral. On n'a connu aucune augmentation réelle de la prestation de base malgré une hausse importante du coût de la vie. Aujourd'hui, comme en 2002, une personne sur dix, au Québec, n'a pas un revenu lui permettant de couvrir ses besoins de base.

Et le nombre de travailleuses et de travailleurs pauvres augmente malgré une progression sensible du salaire minimum. Beaucoup de personnes au salaire minimum travaillent environ 25 heures par semaine. Comment arriver? Sans compter tous ceux qui passent par des agences de placement temporaire pour dénicher un emploi généralement sous-payé! Il n'est pas étonnant qu'entre 2008 et 2012, la fréquentation des banques alimentaires ait augmenté de 22%.

Thérapie pour les angoissés fiscaux?

Cette triste situation devrait secouer le gouvernement actuel, commander une intervention audacieuse et déterminée pour enfin s'attaquer à la pauvreté. En lieu et place, il coupe une allocation donnant juste un peu de répit à des parents de jeunes enfants et aux personnes qui atteindront l'âge de 55 ans le 1^{er} juin prochain. Tout ça pour épargner 34 millions. Et pourquoi épargner 34 millions en sabrant le maigre, très maigre budget des plus pauvres? Parce que ces personnes vulnérables, souvent en détresse physique et psychologique, ces exclus des salons

mondains... doivent contribuer à une atteinte obsessionnelle de l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Chacun doit collaborer, n'est-ce pas?

Ce qui me révolte tout particulièrement, c'est que cet «effort budgétaire» est demandé à des personnes dépossédées d'une vie tout simplement décente. Pendant ce temps... eh bien, on ne demande aucun effort aux plus riches et aux entreprises. Il est vrai qu'il faut les ménager, ils font de l'angoisse fiscale! Un psy gratis avec ça?

Un défi, madame la ministre

Si vous voulez vraiment permettre à des milliers de personnes de sortir de la pauvreté, oubliez vos coupes et augmentez les prestations de base pour toutes les personnes assistées sociales. Embauchez des fonctionnaires pour les rencontrer et prendre le temps de bâtir avec elles un plan de retour au travail quand c'est possible et réalisable. Vous êtes aussi ministre du Travail; faites le ménage dans les agences de placement! Assurez-vous que des employeurs sont vraiment disposés à embaucher des travailleuses et des travailleurs sur une base régulière avec des salaires décents. Éliminez de la prestation des mères à l'aide sociale le montant reçu pour une pension alimentaire.

Si vous travaillez dans cette direction, alors je croirai que vous ne laissez personne de côté, que véritablement vous «n'échapperez personne». Il y a des reculs qui sont l'expression du bon sens et de la générosité.

IDÉES

OACI

Le Qatar doit retirer son offre

Le pays qui s'est joint en 1971 à l'ONU doit respecter l'usage onusien de permanence des sièges des grandes institutions internationales

LOUISE LAMARRE-PROULX

Présidente

GILLES GINGRAS

Vice-président

MICHEL DUVAL

Secrétaire

LIONEL ALAIN DUPUIS

Membre du conseil d'administration
de l'Association canadienne pour les Nations unies
(Grand Montréal)

Le Qatar viserait à « ravir » le Siège de l'OACI, l'Organisation de l'aviation civile internationale, au Canada et à Montréal. La surprise est grande. Le secrétaire général de l'OACI et le Canada ont déjà conclu fructueusement les négociations pour le renouvellement de l'Accord de siège supplémentaire, entreprises au printemps 2011, et convenu de le reconduire jusqu'en 2036. De plus, le 11 mars 2013, le conseil de l'OACI a entériné ce nouvel accord et autorisé le secrétaire général à le signer. Le conseil est l'autorité décisionnelle de l'Organisation entre les sessions de l'assemblée générale et ses décisions sont exécutoires. L'affaire est donc décidée. Par conséquent, l'Association canadienne pour les Nations unies du Grand Montréal est d'avis que le secrétaire général doit se conformer à la décision de son conseil et signer l'entente convenue avec le Canada.

Autre dossier: une proposition d'accueil du siège du Qatar qui reprocherait au Canada **son manque de générosité envers l'OACI, son climat et les difficultés d'obtention de visas** pour certains visiteurs à l'OACI. Il est important de rappeler ce qu'il en est vraiment.

Le prétendu manque de générosité du Canada

Dès sa création, en 1944, l'OACI a accepté l'invitation de Montréal, du Québec et du Canada et a installé son siège permanent à Montréal. Depuis, le Canada lui a fourni plusieurs résidences. La dernière, la « Maison de l'OACI », fut construite par le Canada en 1996 aux spécifications de l'OACI, au coût d'une centaine de millions de dollars en devises de l'époque, au cœur du quartier international de Montréal, et le résultat est un immeuble de qualité absolument exceptionnelle.

L'Accord de siège supplémentaire finalisé en 1997 prévoyait que le Canada offrirait cet immeuble à l'OACI sur une base de coûts partagés, 75 % au Canada et 25 % à l'OACI, jusqu'en 2016, avec possibilité de renouvellement. Les conditions offertes au siège de l'OACI à Montréal se comparent avantageusement aux sièges de l'UNESCO à Paris, de l'ONU à New York, de l'OMI à Londres et de la FAO à Rome.

De plus, lors des négociations, le Canada a bonifié les termes de l'accord en vigueur en acceptant, pour 2016-2036, d'assumer 80 % des coûts alors que l'OACI n'en paiera plus que 20 %. Il faut aussi mentionner que depuis 2001, le Québec fournit gracieusement à l'OACI des bureaux dans la tour Bell voisine du siège.

On ne parlera pas de la promesse d'exemption de taxes et d'impôts pour les diplomates. Ceux-ci sont exemptés de taxes et d'impôts partout au monde et le Canada se conforme à cet usage international.

Le climat

Personne ne contestera que les hivers à Montréal sont plus froids qu'au Qatar, mais un climat très chaud comme à Doha n'est-il pas plus difficile qu'un climat froid et tempéré? Surtout que Montréal est équipée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La « Maison de l'OACI » a été construite par le Canada en 1996 aux spécifications de l'OACI, au coût d'une centaine de millions de dollars en devises de l'époque, au cœur du quartier international de Montréal, et le résultat est un immeuble de qualité absolument exceptionnelle.

d'agréables souterrains reliant l'OACI aux principaux points du centre-ville.

Les prétendues difficultés d'obtention de visas

Le Canada, comme notamment les États-Unis, la France, la Suisse et le Royaume-Uni, exige des visas d'entrée des participants aux réunions d'organes comme l'OACI. Il n'est pas plus sévère que les autres États hôtes d'organes de l'ONU. Nous ne doutons pas que le gouvernement du Qatar devra faire de même.

Le personnel

Par ailleurs, les fonctionnaires de l'OACI sont demeurés silencieux jusqu'à présent. Seraient-ils prêts à quitter Montréal, et quelles seraient les conséquences pour eux et leurs familles de déménager au Qatar? Et à quels coûts pour l'OACI?

Le Qatar aurait annoncé qu'il couvrira tous les coûts du transfert, mais la détermination et la ventilation de ces coûts n'ont pas été faites. Qu'en sera-t-il par exemple des énormes montants que l'OACI devra verser à ses fonctionnaires en suppléments et compensations, en sus des salaires, pour couvrir le coût de vie très élevé du Qatar? Par ailleurs, si les fonctionnaires refusaient de déménager au Qatar, cela représenterait pour l'OACI une perte d'expertise. Comment trouvera-t-elle au Qatar l'expertise et l'expérience accumulée à Montréal par le personnel de l'OACI depuis 69 ans?

Autre problème: l'Organisation internationale du travail (OIT), organe spécialisé des Nations unies comme l'OACI, s'inquiète depuis longtemps des pratiques du Qatar en matière

de relations de travail. Un autre organe du système de l'ONU comme l'OACI devrait-il entériner de telles pratiques?

On le voit bien: la proposition du Qatar n'est justifiée sur aucun plan. Et elle ne peut qu'entraîner des conséquences très néfastes pour l'OACI et tout le système onusien. De plus, le 11 mars dernier, le conseil de l'OACI a accepté les résultats des négociations avec le Canada et autorisé le secrétaire à reconduire l'Accord. De quelle autorité certains à l'intérieur de l'OACI pourraient-ils ignorer la décision exécutoire des membres de leur propre conseil et soudainement la remettre en question pour une offre formulée hors délai? La décision déjà prise par le conseil doit être respectée. C'est une question de droit et de saine gestion.

Depuis 1945, le système des organes de l'ONU n'a connu qu'un seul déménagement de siège, celui d'une institution qui ne peut être comparée à l'OACI. L'usage est que les organes spécialisés ne déménagent pas. Précisément pour des raisons d'efficacité et de continuité.

Nous demandons respectueusement au Qatar, qui a grossi les rangs des Nations unies en 1971, de se conformer à l'usage onusien de permanence des sièges des grandes institutions internationales dans un esprit de respect entre les pays, de collaboration à l'ordre établi et de bonne gouvernance internationale. Nous lui demandons donc de retirer l'offre qu'il aurait faite quant au Siège de l'OACI. Nous demandons de plus au président du conseil de l'OACI d'informer formellement le Qatar qu'une entente est déjà intervenue entre l'OACI et le Canada et qu'il n'existe aucun motif valable justifiant d'envisager le déménagement de l'OACI.

Les vieilles chicanes



FRANCINE PELLETIER

C'est l'histoire d'un Martien qui survole la Terre en l'an 1981, précisément au moment où les tractations pour rapatrier la Constitution canadienne font rage. Le Martien ne sait rien de ce que le juge en chef à Ottawa est supposément en train de chuchoter dans l'oreille du procureur général britannique. C'est secret, après tout. Il ne sait pas non plus que le Québec se relève péniblement d'un premier échec référendaire, ni que le flamboyant premier ministre canadien, Pierre Trudeau, a joué du coude à cette occasion en promettant un changement constitutionnel. Mais il comprend l'essentiel.

Au-delà du crépage de chignon, intelligible aux seuls habitants de cette partie de la Terre, il comprend que ça fait 50 ans (quand même...) que le Canada tente de rapatrier sa Constitution, et que tout pays digne de ce nom se doit d'avoir en sa possession sa Bible, sa genèse, sa raison d'être. Il sait aussi que la raison pour laquelle le précieux document crouit toujours dans les coffres de Westminster est qu'on n'arrive pas à s'entendre sur la formule d'amendement. Cette formule de modification, c'est le roi Salomon des grandes chicanes constitutionnelles, la porte de sortie en cas de mésentente. Et Dieu sait qu'il y en a! Depuis le Statut de Westminster en 1931, qui libérait enfin le Canada de la tutelle britannique, les premiers ministres provinciaux, avec le chef fédéral, ont eu pas moins de dix grands conciliabules à ce sujet. Superbes exercices à tourner en rond, chaque fois.

Au risque de me faire lyncher sur la place publique, je crois qu'il y a quelque chose qui se perd dans cette nouvelle controverse entourant le rapatriement de 1982. D'abord, Trudeau avait raison. Sur le fond, s'entend. Sur la forme, peu de leaders canadiens ont démontré autant d'arrogance et de mépris à l'égard de leurs homologues provinciaux. Mais je pense qu'on parle un peu trop de la sale besogne de l'ex-PM contre le Québec et pas assez de sa compréhensible motivation de rapatrier la Constitution et, surtout, de la doter d'une Charte des droits et libertés, un énorme cadeau à faire à n'importe quel pays. Là-dessus, Trudeau s'inspirait de son mentor, le poète et juriste montréalais Frank Scott, pour qui une Charte des droits représentait le Saint-Graal de la vie démocratique.

En d'autres mots, il n'y a pas qu'une série de vacheries ici, il y a de légitimes aspirations, tout aussi légitimes que la reconnaissance du Québec comme société distincte. On semble souvent l'oublier. Au-delà de la politacillerie, des basses manœuvres, du tempérament de cochon de l'irrépressible PET, c'est de ces actes « fondateurs » dont l'Histoire se souviendra. On en a d'ailleurs une indication du fait que les Canadiens tiennent en très haute estime la Charte des droits, la législation la plus populaire au Canada.

Bora Laskin là-dedans? Il semble assez évident que le juge en chef a manqué à ses devoirs en 1981. Mais, encore une fois, l'Histoire aura vite fait de passer l'éponge, peu importe le nombre de chemises que le ministre des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, est prêt à déchirer, ou le degré de trémolo dans sa voix. Dans les tractations de la Cour suprême autour du rapatriement de la Constitution, le problème, à mon avis, n'est pas tant les indiscretions de Laskin que la décision de la Cour jugeant la proposition de rapatriement « légale, mais inconstitutionnelle ».

Décision qui ne tient visiblement pas la route, comme le faisait remarquer René Lévesque à l'époque. Comment un geste peut-il être inconstitutionnel sans être illégal? Il y a certainement un degré d'illégalité de contrevenir au fondement légal d'un pays, quand même. Alors, oui, il y a bel et bien eu « coup d'Etat constitutionnel », mais ce n'est pas la faute à Trudeau. Les juges ont décidé ça d'eux-mêmes, séduits qu'ils étaient, comme le Martien de cette histoire, par le portrait d'ensemble. Entre doter un pays d'outils fondamentaux pour se défendre et s'affirmer, et protéger le droit de chaque province de tirer la couverture de son bord, la nature même de la fédération canadienne, vous choisiriez quoi, vous? Bref, la Cour a essentiellement dit à Trudeau qu'elle était d'accord avec le fond, mais pas avec la forme. « *And the rest is history* », comme disent nos compatriotes.

Tout ça pour dire que le Parti québécois se trompe s'il croit raviver la flamme souverainiste en revisitant les dédales obscurs du rapatriement. Non seulement c'est du passé, c'est verser à nouveau dans la chicanerie; c'est être à nouveau du mauvais côté de l'histoire. Comme dit Fred Pellerin, « *qu'est-ce qu'on aurait le goût d'aller vers quelque chose qui grandit* »!

fpelletier@ledevoir.com

Citoyens Internet, mais citoyens!

En réponse au texte de Carl Bergeron, paru le 7 mai 2013 dans la section Idées.

LOUIS ROY

Montréal

L'histoire de l'humanité nous a habitués à l'expression de craintes concernant tout nouveau moyen de communication. Chaque fois que les citoyens ont eu accès au savoir et à l'information, les pouvoirs en place ont tenté de condamner ou contrôler ces innovations technologiques.

Si l'imprimerie a mené à l'apprentissage généralisé de la lecture et à l'appropriation du savoir par le plus grand nombre, les pouvoirs

d'alors n'en ont pas moins démonisé cette invention qui leur faisait perdre le contrôle absolu qu'ils avaient sur le peuple depuis des siècles. L'arrivée de la radio et de la télévision ont créé les mêmes appréhensions chez les biens pensants et Internet semble déclencher le même phénomène.

Au-delà du rapport intime que les individus ont et auront avec les nouveaux moyens de communication et sans égard aux excès qu'ils ne manqueront pas de produire, l'ouverture extraordinaire sur la connaissance, l'information, la communication et même la mobilisation citoyenne que procurent les Google, Wiki, Facebook et autres services de réseautage constitue en soi un avancement pour l'humanité.

Cela explique que plusieurs voudraient bien contrôler l'Internet, l'infiltrer ou encore le tarifier pour en réduire la propagation. Et même si Big Brother venait nous filmer dans nos plus intimes retranchements, peut-être finirait-il par imposer la « vraie » réalité humaine plutôt que celle concoctée par la rectitude politique qui, elle, n'empêche pas la collusion, la corruption, la bigoterie et l'exploitation. Les humains commencent à peine à utiliser ces nouveaux moyens de communiquer globalement. Je suis convaincu qu'ils en feront un outil collectif plus fort que ceux qui existent déjà. Laissons-leur le temps de s'amuser un peu avec leur nouveau jouet sans les culpabiliser et tenter de les réduire au silence par des analyses faussement humanistes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), **information générale**: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); **information culturelle**: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papiéau, (pupitre), Sophie Charlier, Karl Rettino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Anélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Élise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

CHIBOUGAMAU

SUITE DE LA PAGE 1

parcs nationaux et de centres multifonctionnels pour la formation professionnelle ».

Dans le plan de séduction du gouvernement Marois, c'est le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, qui a eu le beau rôle en annonçant pour 20 millions de projets à retombées locales, un réseau d'égout par ci, des terrains résidentiels par là. « Ça m'a fait plaisir de vous serrer la main à l'aéroport, mais tantôt, je vais même vous embrasser! », s'est exclamée la mairesse de Chibougamau, Manon Cyr.

Secrétariat au développement nordique

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, qui a été fortement critiquée par les oppositions ces dernières semaines, est venue présenter les grandes orientations du Secrétariat au développement nordique, qui sera sous sa responsabilité. Elle parle d'une structure « souple et efficace » qui « permettra de coordonner l'ensemble des interventions des ministères ».

Le secrétariat aura trois « antennes » : à Chibougamau, à Baie-Comeau et à Sept-Îles. Il aura notamment le mandat de « revoir le modèle d'affaires au niveau des infrastructures » pour permettre un « accès équitable » au territoire avec un partage des coûts avec les utilisateurs. La ministre regarde du côté du Port de Sept-Îles, qui est un modèle

« exemplaire », mais avoue n'en être encore qu'à l'étape de « l'étude ».

Absence du ministre de l'Environnement

« L'ensemble des députés concernés par le Nord sont présents », a lancé fièrement Martine Ouellet, en présentant les membres du Secrétariat au développement nordique. Dans le lot, nulle trace de son collègue du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Yves-François Blanchet.

Pourtant, les mots « environnement » et « développement durable » figurent dans toutes les communications du gouvernement sur le Nord pour tous. C'est même l'un des trois grands axes, avec le développement social et économique, autour duquel s'articule la stratégie qui reste à être définie par le Secrétariat.

En entrevue au *Devoir*, Yves-François Blanchet répète que « ce n'est tellement pas un problème », puisque « tous les projets » du développement du Nord devront ultimement passer par son ministère pour obtenir des certificats d'autorisation.

« On a pas mal de chaudrons au feu. [...] Ça ne veut pas dire que le ministère de l'Environnement n'est pas préoccupé par les questions nordiques. »

Confusion autour des cibles de conservation

Le ministre de l'Environnement a réitéré, comme l'avait fait plus tôt Pauline Marois, son intention de soustraire 50% du territoire du Nord à toute activité industrielle d'ici 2035. De ce 50%, l'ancien gouvernement libéral s'était engagé à mettre 20% en aires protégées.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, ne faisait pas partie de la délégation qui s'est rendue à Chibougamau mardi.

En point de presse en matinée, Pauline Marois a confondu, parlant plutôt de la cible officielle du gouvernement de 12% pour l'ensemble du Québec. Après quelques heures de flou, le ministre de l'Environnement est venu rectifier la donne: il n'a « jamais même pris en consi-

dération » cette cible de 20% d'aires protégées dans le Nord. « Je ne me sens pas lié par les engagements du Parti libéral », a-t-il affirmé en entrevue. Sur le site du Nord pour tous, cette cible est néanmoins indiquée clairement.

Sur la façon dont les territoires à protéger seront choisis, le ministre de l'Environnement se « garde la totalité de la latitude », mais assure qu'il y aura des « consultations hautement représentatives » qui seront « passablement en continu ».

Opposition

Pour le député Jean D'Amour, porte-parole libéral pour les mines, le plan annoncé par la première ministre est une « copie » du Plan Nord de Jean Charest. « Ils [les péquistes] ont dénoncé le Plan Nord et aujourd'hui [mardi], ils annoncent encore une fois le Plan Nord avec à peu près les mêmes éléments », juge Jean D'Amour.

Dans son dernier budget, l'ex-ministre des Finances Raymond Bachand énumérait les investissements publics dans le Nord québécois qui totalisaient 890 millions en cinq ans. « Nous, on autofinancait le développement du Nord. Ce n'est pas le cas aujourd'hui », a fait valoir le député libéral.

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a déploré, de son côté, que Pauline Marois n'ait pas annoncé d'investissements du secteur privé. « C'est normal qu'il y ait une part publique. Mais il faut aussi qu'on soit assez sûr qu'on ait un plan et des investissements privés. Si les contribuables sont les seuls à investir dans le Plan Nord, ça ne sera pas très payant », a-t-il fait remarquer.

Le Devoir

RECHERCHE

SUITE DE LA PAGE 1

le bien-être économique et social du Canada. »

Le CNRC est un immense organisme tentaculaire employant 4000 personnes, en plus de 1500 travailleurs invités. Il dispose d'une cinquantaine d'installations et de laboratoires à travers le pays, que ce soit le « tunnel à vent » d'Ottawa, qui imite les conditions de vent et de pression atmosphérique pour des tests aériens, ou encore le Centre des technologies de l'aluminium, à Chicomitimi. Il dispose d'un budget annuel de 900 millions de dollars fourni par Ottawa.

« Dans le passé, on faisait de la recherche fondamentale en identifiant des thèmes de recherche qui éventuellement seraient intéressants dans cinq, dix, quinze ans, ou peut-être pas. C'était basé sur la curiosité individuelle, l'intérêt des chercheurs. Là, on travaille avec l'industrie. Ce n'est plus nous qui définissons nos programmes de recherche, c'est plus l'industrie qui viendra vers nous et on mettra en commun nos ressources. Ce que l'industrie apporte, c'est la connaissance du marché », a expliqué un haut responsable du CNRC lors d'une séance d'information avec les journalistes.

Les entreprises qui ont besoin d'innover pourront s'adresser au CNRC, utiliser ses installations et ses chercheurs. Elles payeront une partie des services obtenus: la quasi-totalité des frais dans le cas des recherches à court terme, et de l'ordre de 30 à 50% des coûts des initiatives « stratégiques » à plus long terme.

Ce changement avait été annoncé dans le budget 2012 et réitéré dans celui de mars dernier, avec à la clé une enveloppe de 121 millions de dollars sur deux ans pour négocier le virage. « Il y a deux raisons pour lesquelles nous faisons de la science et de la technologie, a expliqué en conférence de presse le ministre d'Etat aux Sciences et Technologie, Gary Goodyear. La première est pour créer du savoir et repousser les

frontières de la connaissance. La seconde est d'utiliser ce savoir pour apporter un bénéfice social et économique. Malheureusement, trop souvent, le savoir gagné est une occasion ratée. »

Le ministre a rappelé le retard canadien en matière d'innovation, retard documenté dans le rapport Jenkins sur le soutien fédéral de la recherche-développement remis au gouvernement à l'automne 2011.

Adieu recherche fondamentale ?

Le ministre Goodyear se défend bien de délaisser la recherche fondamentale au profit de la recherche appliquée. « Ce n'est pas l'un contre l'autre. On ne fait pas l'un au détriment de l'autre. Notre gouvernement fournit un niveau historique de financement de la science et la technologie, mais nous voyons un besoin d'inclure un peu plus l'industrie dans le portrait. » Il a rappelé que 95% des entreprises canadiennes comptent moins de 50 employés chacune et qu'elles n'ont donc pas les moyens de faire de la recherche approfondie.

Plusieurs intervenants ont salué ce virage. « Nous voulons un équilibre, lance Norma Kozhaya, économiste en chef au Conseil du patronat. La recherche fondamentale est importante, mais la recherche industrielle aussi. Les deux sont complémentaires. » Le président du Conference Board du Canada, Daniel Muzyka, abonde dans le même sens. « Nous avons mis l'accent sur la science fondamentale, mais nous avons une faiblesse dans notre capacité à transformer cette recherche en application commerciale. C'est la faiblesse de notre écosystème d'innovation et ceci est la réponse du gouvernement à cette faiblesse. »

Tous ne partagent pas cet optimisme. Jim Turk, le président de l'Association canadienne des professeurs d'université, est du lot. « C'est une annonce terrible, lance-t-il. Elle reflète l'orientation de ce gouvernement et explique pourquoi la science est en si mauvaise posture au Canada ces jours-ci. Si on considère la science comme une pyramide, la recherche fondamentale en est la base », dit-il. Si on néglige aujourd'hui

la base, il n'y aura plus, demain, de sommet sur lequel travailler!

Cette idée, lancée par le ministre Goodyear, que ce sont les universités qui devraient davantage faire de la recherche fondamentale, ne passe pas la rampe, selon M. Turk, parce que les trois conseils subventionnaires fédéraux qui les financent ont eux aussi dû, sous le gouvernement conservateur, prendre le virage industriel. Il cite le Prix Nobel de chimie Paul Berg (1980), qui a été récompensé à l'époque pour ses travaux sur la division de l'ADN et sa recombinaison. « Il a dit que si cette politique avait été en place à l'époque, jamais il n'aurait pu faire ses travaux. Pourtant, aujourd'hui, ses recherches sont à la base de l'industrie de la biotechnologie qui génère des milliards de dollars! »

Scott Findlay, le cofondateur du groupe Evidence pour la démocratie, est aussi du nombre des critiques. Ce groupe dénonce les diverses décisions du gouvernement conservateur ayant pour effet de limiter les connaissances factuelles sur lesquelles appuyer les politiques publiques. « C'est préoccupant, car on voit le gouvernement se désintéresser de la science effectuée dans l'intérêt du public. Ce réalignement limite l'information accessible au public. »

Geneviève Tanguay, la vice-rectrice à la recherche, la création et l'innovation de l'Université de Montréal, dénonce ce changement et espère que les installations du CNRC continueront d'être disponibles pour la recherche fondamentale. Elle rappelle que le président du Conseil, John McDougall, « avait fait le même ménage à l'Alberta Research Council, qu'il présidait précédemment, ménage qui a été décrié par le milieu de la recherche ».

Les chefs du NDP, du Parti libéral et du Bloc québécois ont tous trois dénoncé le virage imprimé au CNRC, y voyant la preuve que le gouvernement conservateur est méfiant envers la science.

Avec la collaboration de Pauline Gravel
Le Devoir

homme avec un truc très dangereux, mais il ne le savait pas », a raconté la chercheuse Marie-Josée Dupuis, de l'organisme Au bas de l'échelle. Préoccupé par le fait de transporter une matière dangereuse, il a demandé à son supérieur s'il était vrai qu'il risquait « de faire exploser la bâtisse » en échappant la bonbonne qu'il transportait. Il s'est fait répondre que c'était « pour ça » que la tâche avait été confiée à une personne d'une agence.

« Comme ça, s'il y a un problème, c'est pas nous autres qui se ramassent avec les troubles, c'est l'agence qui va devoir remplir les papiers », pouvait-on lire dans l'extrait d'entrevue.

Comme n'importe quelles entreprises, les agences sont soumises au Code du travail et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Or, puisque le rôle de l'employeur se partage entre l'agence et l'entreprise, les lois ne sont pas d'un grand secours, résume Jean Bernier. « Qui fournit les équipements de sécurité? Qui donne la formation? Si l'entreprise fait faire des heures supplémentaires et que l'agence n'est pas d'accord, qui paye pour? »

Le colloque a aussi permis de déboulonner certains mythes. Une nouvelle étude de la Commission des normes du travail montre que la grande majorité des agences ne perçoivent pas de frais des travailleurs pour leur formation ou d'autres services. L'étude révèle aussi que la plupart ne sont pas payés en bas du salaire minimum. Or, elle avance que 90% des sondés ont été victimes d'au moins une infraction à la Loi sur les normes du travail.

Le Devoir

AGENCES

SUITE DE LA PAGE 1

l'Université Laval organisaient un colloque uniquement dédié à ces agences qui doit prendre fin aujourd'hui. Les chercheurs y ont démontré que souvent, les travailleurs d'agence étaient moins payés que les employés réguliers des entreprises où on les dépêche, et ce, pour le même travail.

Fait notable, il arrive que les gens aboutissent dans le système des agences sans l'avoir voulu parce que les sites Web — dont celui d'Emploi-Québec — ne spécifient pas si une offre provient d'une agence ou pas.

« Je soupçonne que les postes annoncés n'existent même pas », a avancé le professeur Bernier. Ainsi, l'agence se servirait de l'annonce « pour se constituer une banque de données ». Le fait qu'Emploi-Québec, un organisme public, participe à cela même indirectement « pose des questions », selon lui.

Un représentant d'Emploi-Québec qui était présent dans la salle, Alain Rhéault, a alors précisé que le « service de placement en ligne était offert pour l'ensemble des entreprises » et qu'il était basé « sur les inscriptions volontaires de ces dernières ». M. Rhéault, qui dirige la direction des enquêtes, a ajouté que « quand on a connaissance » que des entreprises sont « suspectées d'activités frauduleuses, on les retire ».

Un représentant du ministère du Travail, Patrice Tremblay, a ajouté que les chercheurs

d'emplois avaient la possibilité de « cocher une case pour exclure les agences » de leurs résultats.

Les agences de location sont présentes surtout dans les secteurs du travail de bureau, des institutions financières, de la manutention, du secteur manufacturier, de la transformation alimentaire et de l'entreposage.

Un dernier recours pour beaucoup d'immigrants

Malgré tout, ces agences permettent aussi à des immigrants de se trouver un emploi quand toutes les autres portes se ferment. « C'est une façon pour eux de contourner la discrimination raciale et ethnique dont ils sont victimes sur le marché du travail », a souligné Sylvie Gravel de l'Ecole des sciences de gestion de l'UQAM.

Le professeur Mircea Vultur a aussi insisté sur le fait que, pour certains — les jeunes étudiants en particulier —, il s'agissait d'un choix. Les agences, dit-il, ont l'avantage de faciliter les horaires irréguliers, le travail intermittent, etc.

Les résultats préliminaires présentés mardi sont issus d'une série d'entrevues menées auprès de 42 de ces travailleurs. Le groupe comptait 28 hommes et 14 femmes. La moitié sont des immigrants de l'Afrique noire et du Maghreb en majorité. Plusieurs chercheurs ont souligné qu'ils étaient surscolarisés pour les emplois qu'on leur confiait.

« On travaille comme des animaux », a déclaré en entrevue un immigrant africain affecté à l'expédition des colis. Un autre a comparé les relations avec ses supérieurs à celles de « maîtres-esclave ».

« Dans un cas, ils ont fait travailler un

homme avec un truc très dangereux, mais il ne le savait pas », a raconté la chercheuse Marie-Josée Dupuis, de l'organisme Au bas de l'échelle. Préoccupé par le fait de transporter une matière dangereuse, il a demandé à son supérieur s'il était vrai qu'il risquait « de faire exploser la bâtisse » en échappant la bonbonne qu'il transportait. Il s'est fait répondre que c'était « pour ça » que la tâche avait été confiée à une personne d'une agence.

« Comme ça, s'il y a un problème, c'est pas nous autres qui se ramassent avec les troubles, c'est l'agence qui va devoir remplir les papiers », pouvait-on lire dans l'extrait d'entrevue. Comme n'importe quelles entreprises, les agences sont soumises au Code du travail et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Or, puisque le rôle de l'employeur se partage entre l'agence et l'entreprise, les lois ne sont pas d'un grand secours, résume Jean Bernier. « Qui fournit les équipements de sécurité? Qui donne la formation? Si l'entreprise fait faire des heures supplémentaires et que l'agence n'est pas d'accord, qui paye pour? »

Le colloque a aussi permis de déboulonner certains mythes. Une nouvelle étude de la Commission des normes du travail montre que la grande majorité des agences ne perçoivent pas de frais des travailleurs pour leur formation ou d'autres services. L'étude révèle aussi que la plupart ne sont pas payés en bas du salaire minimum. Or, elle avance que 90% des sondés ont été victimes d'au moins une infraction à la Loi sur les normes du travail.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com




sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541

Par courriel redaction@ledevoir.com

Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres	
Au téléphone	514 985-3344
Par courriel	avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-3340
Petites annonces et publicité par regroupement	
Au téléphone	514 985-3322
Par télécopieur	514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)	
Au téléphone	514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais)	1 800 463-7559
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur	514 985-5967
Agenda culturel	
Au téléphone	514 985-3346
Par télécopieur	514 985-3390